



# RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2015

**GAT ASSURANCES**

92-94 avenue Hédi Chaker, 1002 TUNIS – Belvédère - Tél. : (216) 31 350 000 - Fax : (216) 71 783 607  
S.A. au capital de 45 000 000 DT - R.C : B1154341997 - M.F. : 000673N - e-mail : [gat@gat.com.tn](mailto:gat@gat.com.tn)

## Rapport d'Activité de l'exercice 2015

1. Présentation de GAT ASSURANCES .....	4
1.1 Informations sur GAT ASSURANCES .....	4
1.1.1 Information générale.....	4
1.1.2 Capital Social .....	4
1.1.3 Objet Social.....	4
1.1.4 Histoire et évolution de GAT ASSURANCES.....	4
1.1.5 Les valeurs de GAT ASSURANCES .....	4
1.2 Organigramme juridique du Groupe GAT ASSURANCES .....	5
1.3 Gouvernement d'Entreprise .....	6
1.2.1 Actionnariat de GAT ASSURANCES.....	6
1.2.2 Conseil d'Administration de GAT ASSURANCES .....	6
1.2.3 Le Comité Permanent d'Audit & des Risques de GAT ASSURANCES.....	8
1.2.4 Les Co-Commissaires aux Comptes .....	8
1.4 Données Financières Clés et Faits Saillants de l'Exercice 2015 .....	9
2. Rapport d'Activité.....	10
2.1. Activité du Marché des Assurances courant l'exercice 2015 .....	10
2.1.1 Chiffre d'Affaires du Marché.....	10
2.1.2 Sinistralité du Marché .....	10
2.2 Activité de GAT ASSURANCES courant l'exercice 2015 .....	11
2.2.1 Le chiffre d'Affaires de GAT ASSURANCES .....	11
2.2.2 Les sinistres réglés par GAT ASSURANCES.....	12
2.2.3 Les frais de gestion et ratio combiné de GAT ASSURANCES .....	13
2.2.4 Le résultat technique de GAT ASSURANCES.....	14
2.2.5 Le résultat net de l'exercice de GAT ASSURANCES .....	14
2.2.6 La gestion d'actifs de GAT ASSURANCES.....	14
2.2.7 La réassurance de GAT ASSURANCES.....	16
2.2.8 Les ratios prudentiels de GAT ASSURANCES .....	17
2.2.9 Les capitaux propres de GAT ASSURANCES.....	17
2.2.10 Les provisions techniques de GAT ASSURANCES .....	18
2.2.11 Bilan social de GAT ASSURANCES.....	19
2.3 Evolution de l'activité et perspectives d'avenir.....	20
2.4. Les Facteurs de risques.....	21
3. Les Etats Financiers de GAT ASSURANCES au 31/12/2015.....	22
4. Les Conventions Réglementées de GAT ASSURANCES au 31/12/2015 .....	64

# **Rapport d'Activité de l'exercice 2015**

## **Document de référence**

### **Informations préliminaires concernant le rapport d'activité de l'exercice**

#### **Présentation de l'information**

Le Rapport d'activité annuel intègre les comptes de GAT ASSURANCES pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que, par référence, les comptes pour les exercices clos respectivement les 31 décembre 2015 et 2014.

Les états financiers de GAT ASSURANCES sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'Arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

# 1. Présentation de GAT ASSURANCES

## 1.1 Informations sur GAT ASSURANCES

### 1.1.1 Information générale

**Dénomination :** GAT ASSURANCES

**Nationalité :** Tunisienne      **Activités :** Toutes branches d'assurances et de réassurances

**Registre de commerce :** B1154341997      **Matricule fiscal :** 000673N

**Forme :** Société anonyme de droit Tunisien

**Siège social :** 92-94 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis - Tunisie

**Téléphone :** 216 31 350 000      **Fax :** 216 31 350 350

**Site web :** [www.gat.com.tn](http://www.gat.com.tn)      **e-mail :** [gat@gat.com.tn](mailto:gat@gat.com.tn)

### 1.1.2 Capital Social

Au 31/12/2015, le capital social de GAT ASSURANCES est de 45 millions de dinars réparti en 4,5 millions d'actions de valeur nominale de 10 dinars chacune entièrement libérée.

### 1.1.3 Objet Social

GAT ASSURANCES a pour objet, en Tunisie et à l'étranger, et dans la limite des dispositions légales, d'exercer l'industrie de l'assurance, ainsi que les opérations pouvant être légalement réalisées par une société d'assurance.

### 1.1.4 Histoire et évolution de GAT ASSURANCES

La création de GAT ASSURANCES, société généraliste en assurances est une entreprise à capitaux privés tunisiens. Le 18/07/1975, GAT ASSURANCES a été créé à la faveur d'une restructuration du marché tunisien grâce à l'association de deux volontés. L'une Tunisienne et l'autre étrangère. Cependant la Compagnie reste tunisienne à 100%.

### 1.1.5 Les valeurs de GAT ASSURANCES

Notre volonté de bâtir la société préférée de notre secteur est notre ambition. Nous nous investissons en tant qu'employeur responsable dans un environnement de travail fondé sur les valeurs suivantes :

#### **La proximité**

Nos métiers exigent de savoir écouter et parler en étant disponibles, bien informés et professionnels. Nous serons toujours plus proches de nos Clients grâce à la multiplication de nos plateformes transformation, à l'écoute permanente de nos Clients, à notre veille attentive sur les évolutions sociétales et technologiques, et au développement de nos réseaux de prestataires et partenaires.

#### **La modernité**

Nous devons répondre aux demandes de nos Clients de manière adaptée dans les meilleurs délais. Pour cela, nous faisons évoluer sans cesse notre offre de services en nous appuyant, des réseaux de prestataires et de partenaires de grande qualité, régulièrement contrôlés et enrichis. Nous avançons à grands pas car nous transformons nos mécanismes anciens. Nous anticipons et nous innovons.

#### **La fiabilité**

Nous disons ce que nous faisons et faisons ce que nous disons. C'est notre façon de concevoir une relation fidèle avec nos Clients. Nous recherchons chaque jour à améliorer notre capacité à mobiliser toutes nos ressources en temps utile.

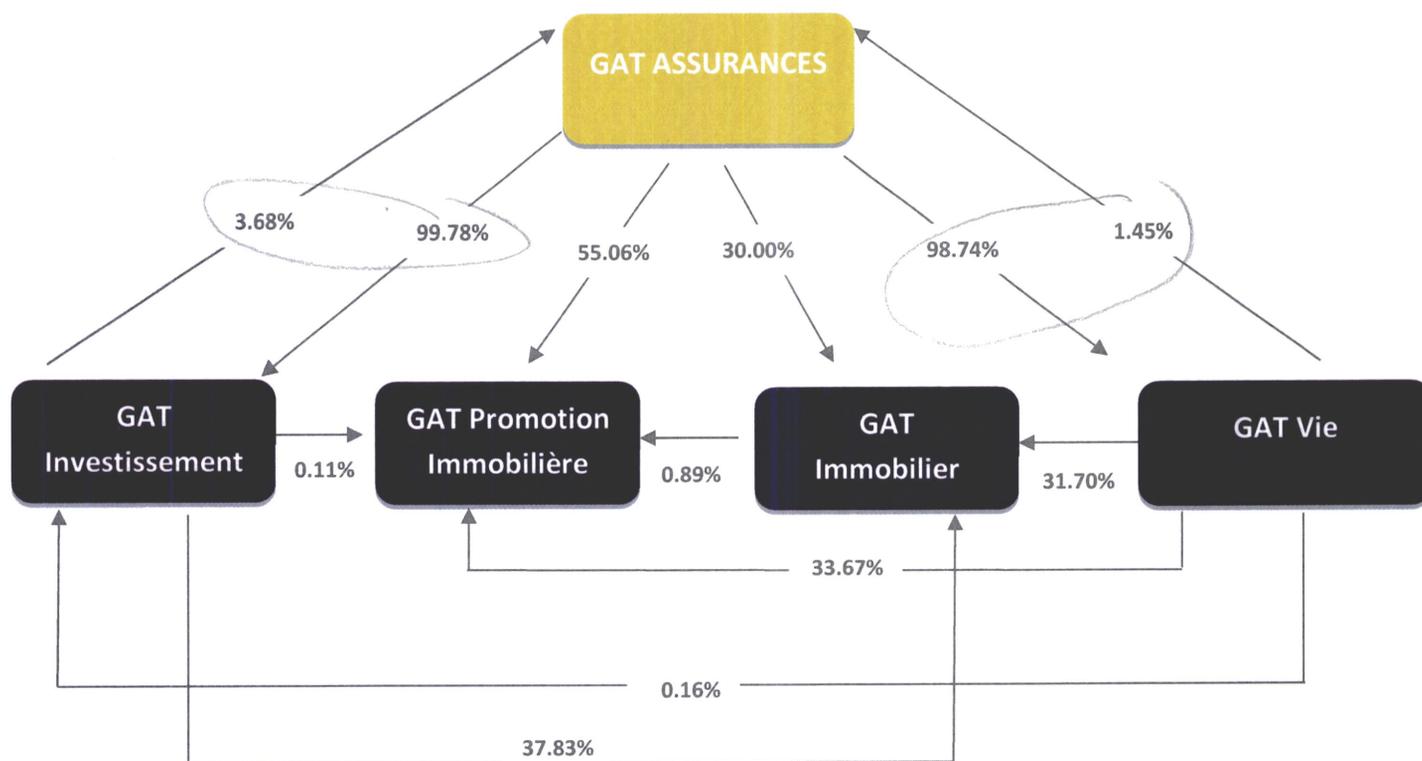
#### **La solidité**

Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos Clients dans l'urgence comme au quotidien. Le transfert de risque est notre métier. Pour créer de la valeur nous devons maîtriser nos

propres risques. Nous pensons que cette maîtrise est le seul levier d'avantage concurrentiel. La solidité, c'est le partage de la mutualisation des risques.

## 1.2 Organigramme juridique du Groupe GAT ASSURANCES

GAT ASSURANCES est aussi à la tête d'un groupe composé de 5 sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activité y compris GAT ASSURANCES. Ces sociétés figurent dans le périmètre de consolidation du Groupe GAT ASSURANCES. Au 31/12/2015, l'organigramme juridique du Groupe GAT ASSURANCES se présente comme suit :



### La société GAT VIE

Créée en 1983, la société anonyme GAT VIE est la première compagnie spécialisée dans ce domaine d'activité. Au 31/12/2015, son capital social de 7 millions de dinars est totalement libéré et détenu à hauteur de 98,74% par GAT ASSURANCES. Les états financiers tel que arrêtés au 31/12/2015 présentent un total bilan de 83,3 millions de dinars et font ressortir des capitaux propres positifs de 8,5 millions de dinars dont un résultat bénéficiaire de 1,5 million de dinars.

### La société GAT IMMOBILIER

Créée en 1921, la société GAT IMMOBILIER est une société anonyme au capital social de 1,852 millions de dinars détenu à hauteur de 30% par GAT ASSURANCES. L'objet social de cette société est la gestion et le développement du patrimoine immobilier. Les états financiers tel que arrêtés au 31/12/2015 présentent un total bilan de 7,2 millions de dinars et font ressortir des capitaux propres positifs de 6,9 millions de dinars dont un résultat bénéficiaire de 104 mille dinars.

### La société GAT INVESTISSEMENT

Créée en 1995, la société GAT INVESTISSEMENT est une société d'investissement à capital fixe régie, notamment par la Loi 88-92. Au 31/12/2015, le capital social de cette société est de 6,870 millions de dinars détenu à hauteur de 99,78% par GAT ASSURANCES. L'objet social de cette société est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres. Les états financiers tel que arrêtés au 31/12/2015 présentent un total bilan de 7,7 millions de dinars et

font ressortir des capitaux propres positifs de 7,23 millions de dinars dont un résultat bénéficiaire de 47 mille dinars.

### La société GAT PROMOTION IMMOBILIERE

Créée en 2013, la société GAT PROMOTION IMMOBILIERE est une société anonyme récemment créée par GAT ASSURANCES. Au 31/12/2015, le capital social de cette société est de 9 millions de dinars détenu à hauteur de 55,06% par GAT ASSURANCES. L'objet social de cette société est la gestion de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à la promotion immobilière. Les états financiers tel que arrêtés au 31/12/2015 présentent un total bilan de 10,2 millions de dinars et font ressortir des capitaux propres positifs de 8 millions de dinars dont un résultat déficitaire de 8,6 mille dinars.

## 1.3 Gouvernement d'Entreprise

Soumise aux pratiques et obligations en vigueur en Tunisie, la mise en œuvre de principes de gouvernement d'entreprise est une priorité pour GAT ASSURANCES.

### 1.2.1 Actionnariat de GAT ASSURANCES

La liste des principaux Actionnaires de GAT ASSURANCES détenant plus que 5% du capital social au 31/12/2015 est présentée comme suit :

**Tableau 1. Principaux Actionnaires de GAT ASSURANCES**

Désignation des actionnaires	Nombre d'actions	Valeur en dinars	structure
MAGHREB PARTICIPATION HOLDING	2 539 965	25 399 650	56,4%
MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II L.P. & CAYMAN	1 038 021	10 380 210	23,1%
SIGMA HOLDING	537 595	5 375 950	11,9%
AUTRES ACTIONNAIRES*	384 419	3 844 190	8,5%
<b>Total</b>	<b>4 500 000</b>	<b>45 000 000</b>	<b>100,0%</b>

(\*) : Autres actionnaires dont la participation est inférieure à 5%.

### 1.2.2 Conseil d'Administration de GAT ASSURANCES

GAT ASSURANCES est administrée par un Conseil d'Administration composé de 8 Administrateurs. Les membres du Conseil d'Administration comptent 5 personnes physiques et 3 personnes morales. Les personnes morales désignées comme Administrateurs sont représentées aux délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire nommément désigné.

Le collège des Administrateurs de GAT ASSURANCES ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2015, 2016 et 2017 :

#### Personnes Physiques

Monsieur Mohamed DKHILI (Président du Conseil d'Administration)

Monsieur Marwan MABROUK

Monsieur Aziz MEBAREK

Monsieur Tahar LADJIMI

#### Personnes Morales

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II

## GAT INVESTISSEMENT

### GAT VIE

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité de GAT ASSURANCES et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il est chargé d'étudier et de prendre toutes les décisions relatives aux questions significatives intéressant la bonne marche de la société.

A ce titre, le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour l'administration des affaires de la société dans les limites de l'objet social, les pouvoirs ci-dessous étant énonciatifs et non limitatifs :

- Il détermine pour chaque nature d'assurance le plein que la société peut conserver sur un même risque sans réassurance,
- Il approuve les règlements concernant la rémunération, l'avancement et la révocation des agents de la société,
- Il détermine les rémunérations exceptionnelles pour les missions ou les mandats confiés aux administrateurs, il arrête les avantages fixes et proportionnels constituant la rémunération du Directeur Général ainsi que les modalités de celle-ci,
- Il autorise l'acquisition en Tunisie, la cession ou l'acquisition à l'étranger, de tous portefeuilles d'assurances,
- Il détermine les placements de l'actif de la société, conformément à la loi,
- Il autorise tous achats, échanges, aliénations d'immeubles, ainsi que toutes constructions,
- Il statue sur tous retraits, transferts, acquisitions ou cessions de rentes, valeurs, créances, et tout droit mobilier quelconque,
- Il autorise toutes hypothèques et autres garanties sur les biens de la société,
- Il arrête le budget annuel de la société et fixe les dépenses de l'administration,
- Il établit, à la clôture de chaque exercice, sous sa responsabilité les états financiers de la société conformément à la loi relative au système comptable des entreprises,
- Il détermine, pour chaque catégorie d'assurances et pour les rentes viagères, le montant des réserves nécessaires à la garantie des risques et engagements en cours, conformément à la législation en vigueur,
- Il propose à l'assemblée générale la quotité des bénéfices à répartir,
- Il convoque les assemblées générales ordinaires et extraordinaires et règle l'ordre du jour,
- Il peut autoriser la création de toutes sociétés tunisiennes ou étrangères ou concourir à leur fondation, faire à des sociétés constituées ou à constituer tous apports n'entraînant pas restriction d'objet social, souscrire, acheter ou céder toutes actions, obligations, parts d'intérêts et droits quelconques, intéresser la société dans toutes participations,
- Il peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables pour un ou plusieurs objets déterminés,
- Il fixe les limites en matière de priorité pour les traités de réassurance de la société,
- Il détermine le montant maximum des prêts et avances de salaire à octroyer aux membres du personnel,

Les décisions qui précèdent sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de modifier le capital social de la société et/ou les droits attachés aux actions de la Société,

## 1.4 Données Financières Clés et Faits Saillants de l'Exercice 2015

Les données financières clés présentées ci-après sont tirées des états financiers de GAT ASSURANCES et des notes à ces états financiers en conformité avec les normes comptables en vigueur.

Le tableau de ces données n'est qu'un résumé des chiffres clés sur la période 2011-2015. Notamment, les chiffres clés des exercices 2015 et 2014 doivent être consultés avec les états financiers et les notes afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 qui figurent en annexe « Rapport Financier » du présent Rapport Annuel.

**Tableau 2. Données financières clés (en milliers de dinars)**

Eléments	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Total Bilan	327 051	357 099	388 099	347 907	361 799	4%
Capitaux Propres avant résultat	35 589	36 869	47 204	51 322	58 733	14.4%
Capital social	35 000	35 000	45 000	45 000	45 000	
Provisions Techniques	218 558	252 974	252 255	220 346	221 088	
Placements	151 624	192 561	231 442	205 538	221 232	8%
Chiffre d'affaires (y compris les accep.)	107 050	121 116	131 766	132 238	134 290	1.6%
Sinistres réglés	85 692	75 872	107 372	85 508	78 809	-8%
Résultat Net	1 246	-9 660	4 132	7 417	9 301	25%
Résultat technique assurance non-vie	-3 253	-12 549	-1 571	4 168	9 473	127%
Résultat technique assurance vie	2 100	1 877	3 424	1 094	1 460	34%

Sur le plan activités d'assurance et de réassurance, au titre de l'exercice 2015, les principaux faits saillants de l'évolution de l'activité de GAT ASSURANCES se résument comme suit :

- **Production** : Une croissance du niveau d'activité de GAT ASSURANCES de 1,6% par rapport à 2014. En effet, le chiffre d'affaires global (y compris les acceptations) de GAT ASSURANCES a atteint en 2015 les 134,2 millions de dinars contre 132,2 millions de dinars un an auparavant.
- **Indemnisations** : Les sinistres réglés par GAT ASSURANCES ont baissé en 2015 de 7,8% passant de 85,5 millions de dinars à 78,8 millions de dinars.
- **Placements** : Les placements de GAT ASSURANCES ont atteint les 221,2 millions de dinars en 2015 contre 205,5 millions de dinars en 2014, soit une évolution de 7,6%.
- **Provisions techniques** : En 2015, les provisions techniques de GAT ASSURANCES ont atteint 221,1 millions de dinars contre 220,3 millions de dinars un an auparavant, soit une évolution de 0,3%.
- **Résultat net de l'exercice** : L'activité de GAT ASSURANCES a dégagé un résultat net de l'exercice 2015 bénéficiaire de 9,3 millions de dinars contre un résultat bénéficiaire de 7,4 millions de dinars un an auparavant. Les assurances non vie ont généré un résultat technique bénéficiaire de 9,5 millions de dinars et l'activité vie a généré un résultat technique bénéficiaire de 1,4 millions de dinars.
- **Capitaux propres** : Les capitaux propres de GAT ASSURANCES avant résultat de l'exercice 2015 ont augmenté de 14,4% pour atteindre les 58,7 millions de dinars contre 51,3 millions de dinars un an auparavant.

- **Impôt sur les sociétés** : GAT Assurances a épuisé les reports déficitaires issus de la perte de 2006 et commence à payer l'impôt sur les sociétés. Ce qui explique le fait que les résultats techniques sont nettement supérieurs au résultat net de l'exercice 2015. A cet effet, il faut prendre en considération pour les besoins de comparabilité que la situation de l'exercice 2014 n'a subie que le minimum d'impôt.

## 2. Rapport d'Activité

### 2.1. Activité du Marché des Assurances courant l'exercice 2015

#### 2.1.1 Chiffre d'Affaires du Marché

(Source : CGA – chiffres provisoires)

En 2015, le chiffre d'affaires global du secteur des assurances tunisien totalise 1.652,4 millions de dinars, soit une progression globale de 6,2% par rapport à l'exercice 2014. En effet, le marché tunisien des affaires directes de l'activité non-vie enregistre une progression de 5,6% (1.358,1 millions de dinars contre 1.286,1 millions de dinars en 2014).

Cette augmentation trouve principalement son origine sur le segment de l'automobile (6,3% soit 751,7 millions de dinars en 2015 contre 707 millions de dinars un an auparavant) et de 4,7 % pour les autres risques (606,4 millions de dinars en 2015 contre 579,1 millions de dinars un an auparavant).

Sur le segment vie, la progression du chiffre d'affaires du secteur est de 8,9% (294,3 millions de dinars en 2015 contre 270,2 millions de dinars un an auparavant). En 2015, l'activité non-vie représente 82,2% du chiffre d'affaires global contre 82,6% un an auparavant. Pour l'activité vie, elle représente 17,8% en 2015 contre 17,4% un an auparavant.

**Tableau 3. Evolution du chiffre d'affaires sur le marché national (en millions de dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution %
Assurances automobiles	751.7	45.5%	707.0	45.4%	6.3%
Autres branches d'assurances	606.4	36.7%	579.1	37.2%	4.7%
Assurances vie	294.3	17.8%	270.2	17.4%	8.9%
<b>Chiffre d'affaires Secteur</b>	<b>1 652.4</b>	<b>100.0%</b>	<b>1 556.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>6.2%</b>

#### 2.1.2 Sinistralité du Marché

(Source : CGA – chiffres provisoires)

L'exercice 2015 a enregistré une augmentation des sinistres réglés sur le marché de 13.3%, soit 951,3 millions de dinars de sinistres réglés contre 839,8 millions de dinars un an auparavant. Cette augmentation provient principalement de la branche vie atteignant un cumul de prestations vie réglées en 2015 de l'ordre de 190,1 millions de dinars contre 66,5 millions de dinars en 2014 soit une augmentation de 185,9%.

Les prestations du secteur de l'automobile ont atteint les 487,2 millions de dinars, soit une augmentation de 6,3% par rapport à 2014.

Les prestations des autres branches non vie ont connu une baisse de 13,0% (274 millions de dinars en 2015 contre 314,8 millions de dinars en 2014).

**Tableau 4. Evolution des sinistres réglés sur le marché national (en millions de dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution %
Assurances automobiles	487.2	51.2%	458.5	54.6%	6.3%
Autres branches d'assurances	274.0	28.8%	314.8	37.5%	-13.0%
Assurances vie	190.1	20.0%	66.5	7.9%	185.9%
<b>Sinistres réglés Secteur</b>	<b>951.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>839.8</b>	<b>100.0%</b>	<b>13.3%</b>

## 2.2 Activité de GAT ASSURANCES courant l'exercice 2015

### 2.2.1 Le chiffre d'Affaires de GAT ASSURANCES

Comme le montre le tableau ci-dessous, sur l'exercice 2015, le chiffre d'affaires (primes émises et acceptées) de GAT ASSURANCES affiche une croissance de 1,6%, soit un montant de 134,2 millions de dinars contre 132,2 millions de dinars l'année précédente.

En 2015, les assurances non-vie représentent 98,4% du chiffre d'affaires global de GAT ASSURANCES, et les assurances vie représentent 1,6% du chiffre d'affaires global conséquence de l'opération de transfert de l'activité vie de GAT ASSURANCES à sa filiale GAT VIE.

Au cours de cet exercice la branche « Automobile » (y compris l'assistance automobile) a enregistré une évolution de 1,8% pour un chiffre d'affaires de 67,1 millions de dinars. Ce segment représente 50% de la structure du chiffre d'affaires contre 49,9% en 2014. Ce segment occupe la 1<sup>ère</sup> place de notre activité. Nos parts de marché sur ce segment ont enregistré une baisse passant de 9,3% en 2014 à 8,9% en 2015. Cette baisse est expliquée par les actions d'assainissement du portefeuille.

Les autres branches non-vie ont progressé à un rythme plus élevé que le marché. Elles enregistrent une augmentation de 10,6% contre 5,5% pour le marché. Nos parts de marché sur ce segment passent de 10,3% en 2014 à 10,6% en 2015.

Les assurances de « Santé (Groupe maladie) » occupent la 2<sup>ème</sup> place dans l'activité de GAT ASSURANCES et précèdent les branches « Incendie » et « Transport ». Elles représentent 20,6% du portefeuille avec un taux de croissance de 10,5%, soit 27,7 millions de dinars, contre 19% pour 25 millions de dinars un an auparavant.

La branche « Incendie » représente 12% du portefeuille de GAT ASSURANCES contre 11,3% un an auparavant, soit 16,1 millions de dinars contre 15 millions de dinars en 2014.

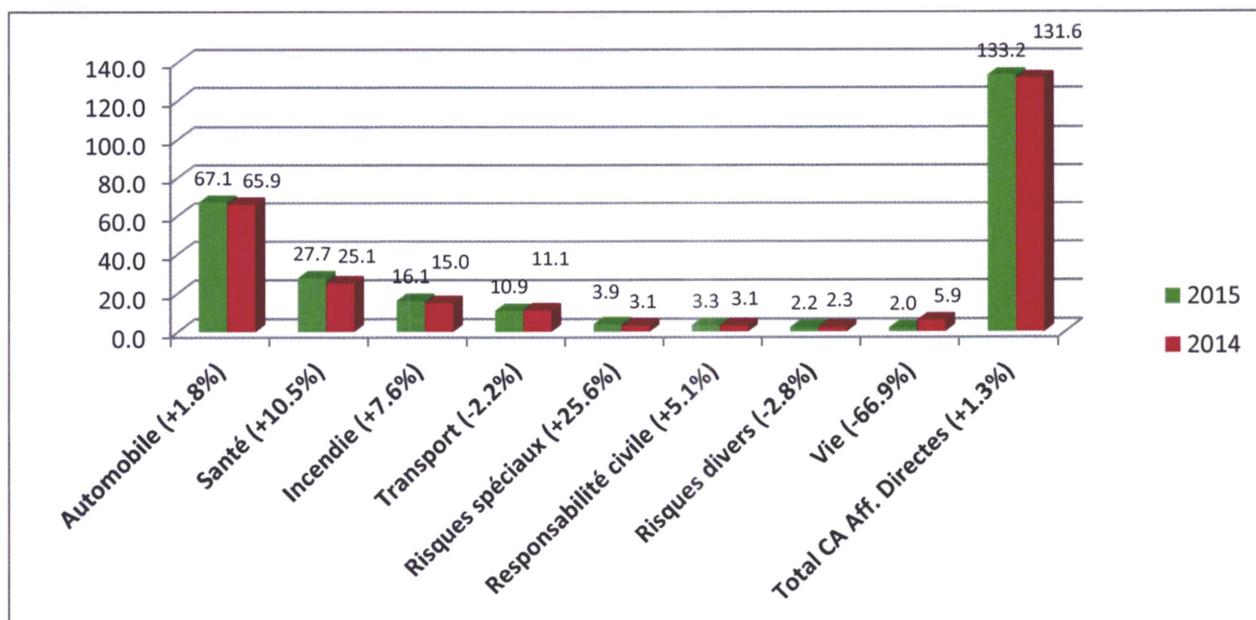
La branche « Transport » représente 8,1% du portefeuille de GAT ASSURANCES contre 8,4% un an auparavant, soit 10,9 millions de dinars contre 11,1 millions de dinars en 2014.

Les autres branches non-vie ont enregistré une augmentation de 10,4% par rapport à l'exercice 2014, ils sont passés de 8,6 millions de dinars à 9,5 millions de dinars en 2015.

**Tableau 5. Evolution du chiffre d'affaires de GAT ASSURANCES par branche (en dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Automobile	67 092 842	50.0%	65 922 326	49.9%	1.8%
Santé	27 696 130	20.6%	25 068 897	19.0%	10.5%
Incendie	16 114 621	12.0%	14 980 893	11.3%	7.6%
Transport	10 894 274	8.1%	11 143 415	8.4%	-2.2%
Risques spéciaux	3 914 312	2.9%	3 117 555	2.4%	25.6%
Responsabilité civile	3 304 289	2.5%	3 142 806	2.4%	5.1%
Risques divers	2 249 769	1.7%	2 313 532	1.7%	-2.8%
Vie	1 964 574	1.5%	5 935 650	4.5%	-66.9%
<b>Chiffre d'affaires directes</b>	<b>133 230 812</b>	<b>99.2%</b>	<b>131 625 073</b>	<b>98.0%</b>	<b>1.2%</b>
Acceptations	1 058 982	0.8%	612 738	0.5%	72.8%
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>134 289 795</b>	<b>100.0%</b>	<b>132 237 811</b>	<b>98.5%</b>	<b>1.6%</b>

## Graphique d'évolution du chiffre d'affaires de GAT ASSURANCES



### 2.2.2 Les sinistres réglés par GAT ASSURANCES

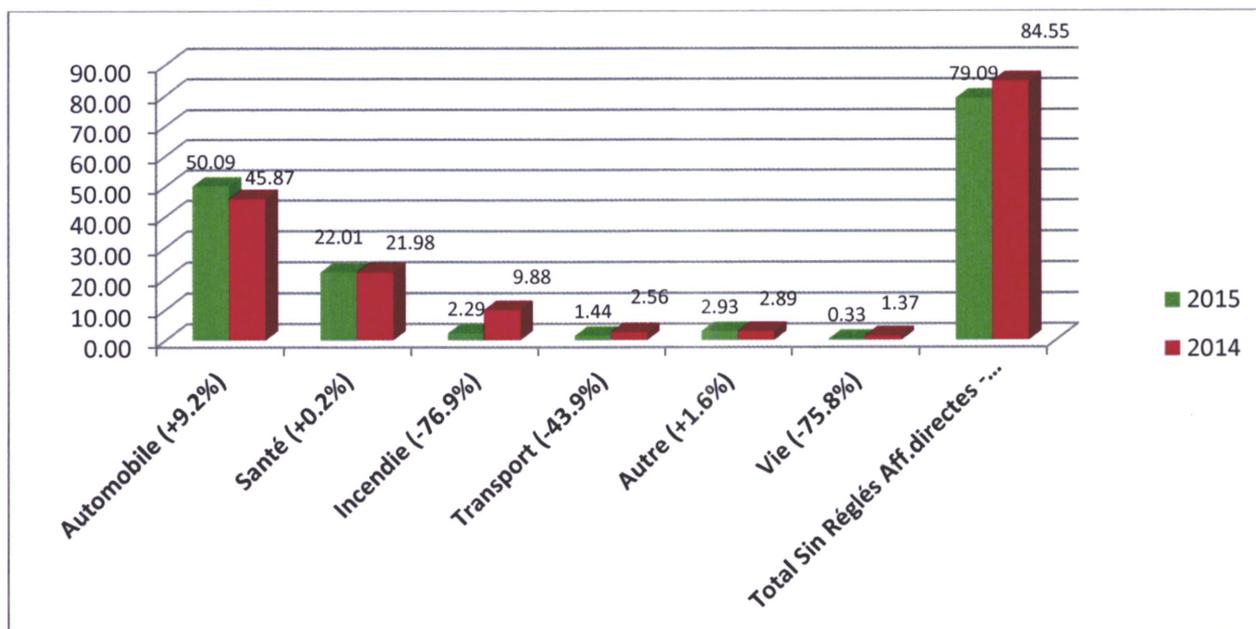
Au cours de l'exercice 2015, les montants des sinistres réglés par GAT ASSURANCES totalisent 78,8 millions de dinars contre 85,5 millions de dinars au cours de l'exercice précédent, soit une baisse des sinistres réglés de 7,8% par rapport à l'exercice 2014.

Le marché des assurances en Tunisie a connu une augmentation des sinistres réglés par le secteur de 13,3%. Les parts de marché de GAT ASSURANCES en prestations réglées s'établissent pour 2015 à 8,3% contre 10,2 % un an auparavant. Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des sinistres réglés par branche de GAT ASSURANCES pour les deux derniers exercices :

**Tableau 6. Evolution des sinistres réglés par branche de GAT ASSURANCES (en dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Automobile	50 090 702	63.6%	45 869 849	53.6%	9.2%
Santé	22 011 516	27.9%	21 976 883	25.7%	0.2%
Incendie	2 287 895	2.9%	9 884 837	11.6%	-76.9%
Transport	1 435 242	1.8%	2 557 679	3.0%	-43.9%
Responsabilité civile	1 219 163	1.5%	599 843	0.7%	103.2%
Risques divers	973 081	1.2%	903 101	1.1%	7.7%
Risques spéciaux	406 344	0.5%	989 766	1.2%	-58.9%
Vie	332 337	0.4%	1 370 823	1.6%	-75.8%
Accidents de travail	270 313	0.3%	321 645	0.4%	-16.0%
Assistance Voyages	65 721	0.1%	74 398	0.1%	-11.7%
<b>Sinistres réglés sur affaires directes</b>	<b>79 092 314</b>	<b>100.4%</b>	<b>84 548 824</b>	<b>98.9%</b>	<b>-6.5%</b>
Acceptations	-282 943	-0.4%	958 919	1.1%	-129.5%
<b>Total sinistres réglés</b>	<b>78 809 371</b>	<b>100.0%</b>	<b>85 507 743</b>	<b>100.0%</b>	<b>-7.8%</b>

## Graphique des sinistres réglés par GAT ASSURANCES



La structure des sinistres réglés par GAT ASSURANCES en 2015 montre que les sinistres réglés en assurances non-vie représentent 99,6% du total des sinistres réglés par GAT ASSURANCES. L'analyse par branche d'activité se présente comme suit :

En 2015, les sinistres réglés de la branche « Automobile » ont progressé de 9,2% pour un montant de 50,1 millions de dinars ce qui représente en structure 63,6% du montant total des sinistres réglés par ASSURANCES contre 45,9 millions de dinars un an auparavant, soit 53,6% en structure. Nos parts de marché sur ce segment ont augmenté de 0,3% pour atteindre 10,3% contre 10% en 2014.

Les prestations des assurances « Santé (Groupe maladie) » représentent 27,9% des sinistres réglés par GAT ASSURANCES en augmentation de 0,2%, soit 22 millions de dinars contre 21,97 millions de dinars un an auparavant. Les sinistres réglés de la branche « Incendie » représentent 2,9% du montant total des sinistres réglés par GAT ASSURANCES en 2015 soit 2,3 millions de dinars, contre 11,6% pour 9,9 millions de dinars un an auparavant.

### 2.2.3 Les frais de gestion et ratio combiné de GAT ASSURANCES

En 2015, les frais de gestion de GAT ASSURANCES ont enregistré une augmentation de 8,9% pour atteindre 33,5 millions de dinars contre 30,7 millions en 2014. Il est à noter que les frais d'acquisition, principalement les commissions du réseau, représentent 50,3% des frais de gestion. En 2015, ils totalisent 22,1 millions de dinars contre 21,5 millions en 2014.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les frais de gestion rapportés aux primes représentent 25,5 % en 2015 contre 22,7% l'année précédente. Ajouté aux sinistres, le ratio combiné s'élève à 85,8% en 2015 contre 91% un an auparavant. Ce ratio fait ressortir une nette amélioration de 5,2 points.

**Tableau 7. Evolution des frais de gestion et ratio combiné de GAT ASSURANCES**

Éléments	2015	2014	Evolution
Charges de sinistres (S)	79 024 505	92 529 861	-14.6%
Primes acquises (P)	131 075 724	135 399 606	-3.2%
Frais de gestion (FG)	33 478 433	30 738 404	8.9%
<b>Rapport FG/PA</b>	<b>25.5%</b>	<b>22.7%</b>	<b>2.8%</b>
<b>Rapport S/P (hors FG)</b>	<b>60.3%</b>	<b>68.3%</b>	<b>-8.0%</b>
<b>Ratio Combiné</b>	<b>85.8%</b>	<b>91.0%</b>	<b>-5.2%</b>

## 2.2.4 Le résultat technique de GAT ASSURANCES

En 2015, l'activité de GAT ASSURANCES a dégagé un résultat technique excédentaire de 10,9 millions de dinars contre un excédent de 5,3 millions de dinars en 2014.

L'activité non-vie a dégagé un résultat technique bénéficiaire de 9,5 millions de dinars (y compris acceptations) contre un bénéfice de 4,2 millions de dinars en 2014.

L'activité vie a dégagé un résultat technique bénéficiaire de 1,46 millions de dinars contre un bénéfice de 1,1 millions de dinars en 2014.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le résultat technique de GAT ASSURANCES comprend les soldes suivants :

- **Le solde de souscription** : Il a dégagé en 2015 un excédent de 54,3 millions de dinars contre un excédent de 39,6 millions de dinars en 2014, soit une appréciable augmentation de 37,1%
- **Le solde des frais de gestion** : Il comptait 30,7 millions de dinars en 2014. Il s'élève à 33,5 millions et affiche ainsi une augmentation de 8,9%
- **Le solde financier** : Il dégage un excédent de 5,7 millions de dinars contre 12,1 millions au cours de l'exercice 2014 soit une diminution de 52,6%
- **Le solde de l'activité de réassurance** : Il dégage un solde déficitaire de 15,6 millions de dinars contre un déficit de 15,7 millions de dinars en 2014 soit une diminution de 0,5%
- **Le résultat technique** : Il dégage un excédent de 10,9 millions de dinars contre 5,3 millions au cours de l'exercice 2014.

**Tableau 8. Evolution des Résultats techniques de GAT ASSURANCES (en dinars)**

Eléments	2015			2014			Evolution
	Non vie	Vie	Total	Non vie	Vie	Total	
Solde de souscription	52 342 280	1 994 483	<b>54 336 763</b>	38 958 365	688 503	<b>39 646 868</b>	<b>37.1%</b>
Charges d'acq. et de gestion	-33 094 963	-383 470	<b>-33 478 433</b>	-29 503 657	-1 234 747	<b>-30 738 404</b>	<b>8.9%</b>
Solde financier	5 793 722	-70 214	<b>5 723 508</b>	10 628 282	1 446 953	<b>12 075 234</b>	<b>-52.6%</b>
Solde de réassurance	-15 567 711	-80 451	<b>-15 648 162</b>	-15 914 795	192 995	<b>-15 721 800</b>	<b>-0.5%</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>9 473 328</b>	<b>1 460 348</b>	<b>10 933 676</b>	<b>4 168 195</b>	<b>1 093 704</b>	<b>5 261 898</b>	<b>107.8%</b>

## 2.2.5 Le résultat net de l'exercice de GAT ASSURANCES

Au terme de l'exercice 2015, l'activité de GAT ASSURANCES a dégagé un résultat net bénéficiaire de 9,3 millions de dinars contre un résultat net bénéficiaire de 7,4 millions de dinars en 2014.

## 2.2.6 La gestion d'actifs de GAT ASSURANCES

La Politique d'investissement et de placement constitue le recueil des lignes directrices pour le placement et la gestion d'actif de GAT ASSURANCES, lesquelles pourront être détaillées par le Comité d'Investissement & de Placement aux fins de leur application. Elle a pour but d'établir les principes de base de la gestion d'actif de GAT ASSURANCES et définir les objectifs de placement et la philosophie d'ensemble quant aux règles de dispersion et de gestion des risques.

Les objectifs poursuivis dans l'élaboration de cet énoncé de Politique peuvent se résumer comme suit:

- Protéger le capital de la compagnie ;
- Tenir compte de la structure de son passif et de sa capacité à absorber des pertes possibles dues à une forte sinistralité ;

- Éviter la volatilité excessive et la trop forte concentration des placements axée sur un ou quelques titres seulement ;
- Extérioriser les revenus sur une base annuelle afin de respecter les objectifs de GAT ASSURANCES en termes de rentabilité.
- Favoriser la cohérence dans les actions des divers intervenants et permettre d'encadrer efficacement leurs relations ;
- Respecter le catalogue de placements tel que défini par l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 tel que modifié le 28 mars 2005 et le 3 mars 2012.

La gestion de la trésorerie est au centre de la planification financière de GAT ASSURANCES et couvre notamment la gestion des créances envers les assurés et de leurs maturités ainsi que plus largement la stratégie d'allocation des capitaux.

Les sources de trésorerie sont liées aux activités d'exploitation, gestion d'actifs, d'opérations de levées de capitaux. Les résultats de GAT ASSURANCES peuvent être impactés par des gains latents.

Les principales ressources de trésorerie des assureurs sont les primes encaissées, les revenus financiers et les produits de cession d'actifs. Ces ressources sont utilisées pour le paiement des sinistres et des prestations aux assurés, ainsi que pour faire face aux charges d'exploitation et aux investissements.

La trésorerie des activités d'assurance est affectée, entre autres, par la qualité des investissements réalisés et par leur liquidité ainsi que par le rythme des règlements à effectuer aux assurés.

#### Le Catalogue de placement et taux de représentation des provisions techniques

Les placements de GAT ASSURANCES sont conformes à l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001. Celui-ci fixe les conditions de représentation des provisions techniques à l'exception de la participation de GAT ASSURANCES dans ses filiales : GAT VIE et GAT PROMOTION IMMOBILIERE qui dépasse la limite de 30% du capital et qui a engendré en 2015 un dépassement de 7,3 millions de dinars.

En termes de chiffres, les placements à fin 2015 atteignent les 221,2 millions de dinars. Ils ont une augmentation de 15,7 millions de dinars par rapport à 2014.

**Tableau 9. Evolution des placements de GAT ASSURANCES (en dinars)**

Stock des placements nets en fin d'année	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat	45 026 000	20.35%	45 077 000	21.90%	-0.11%
Emprunts obligataires	29 694 853	13.42%	15 560 563	7.60%	90.83%
Comptes à terme	60 500 000	27.35%	52 500 000	25.50%	15.24%
Placements et trésorerie en devises	0	0.00%	8 351 200	4.10%	-100.00%
OPCVM Obligataires	14 530 682	6.57%	10 533 357	5.10%	37.95%
Prêts aux employés (plus d'un an)	89 358	0.04%	120 910	0.10%	-26.10%
<b>Placements à revenus fixes</b>	<b>149 840 892</b>	<b>67.73%</b>	<b>132 143 030</b>	<b>64.30%</b>	<b>13.39%</b>
Actions non cotées et portages	16 662 327	7.53%	16 696 489	8.10%	-0.20%
Actions cotées	27 008 533	12.21%	28 362 804	13.80%	-4.77%
OPCVM Mixtes	5 588 306	2.53%	5 702 194	2.80%	-2.00%
<b>Placements à revenus variables</b>	<b>49 259 166</b>	<b>22.27%</b>	<b>50 761 487</b>	<b>24.70%</b>	<b>-2.96%</b>
Placements immobiliers d'exploitation	7 652 422	3.46%	7 228 965	3.50%	5.86%
Placements immobiliers hors exploitation	13 963 437	6.31%	13 560 878	6.60%	2.97%
<b>Placements immobiliers</b>	<b>21 615 859</b>	<b>9.77%</b>	<b>20 789 843</b>	<b>10.10%</b>	<b>3.97%</b>
Autres placements financiers	515 963	0.23%	1 844 040	0.90%	-72.02%
<b>Autres placements financiers</b>	<b>515 963</b>	<b>0.23%</b>	<b>1 844 040</b>	<b>0.90%</b>	<b>-72.02%</b>



## 2.2.8 Les ratios prudentiels de GAT ASSURANCES

### Ratio de représentation des provisions techniques de GAT ASSURANCES

En 2015, les actifs admis en représentation ont atteint les 237 millions de dinars et ils représentent 104,68% des provisions techniques de GAT ASSURANCES contre 102,20% en 2014.

**Tableau 12a. Evolution du taux de représentation des provisions techniques de GAT ASSURANCES**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Placements financiers	221 231 881	93.36%	205 538 400	88.74%	7.64%
Autres actifs admis en représentation	23 036 948	9.72%	33 002 590	14.25%	-30.20%
Placements dépassant les limites du catalogue de placement	-7 290 637	-3.08%	-6 920 498	-2.99%	5.35%
<b>Total actif admis en représentation</b>	<b>236 978 192</b>	<b>100.00%</b>	<b>231 620 492</b>	<b>100.00%</b>	<b>2.31%</b>
Provisions techniques	226 392 342		226 547 558		-0.07%
<b>% représentation des provisions techniques</b>	<b>104.68%</b>		<b>102.20%</b>		<b>2.48%</b>

### Ratio de marge de solvabilité de GAT ASSURANCES

En 2015, le taux de marge de solvabilité de GAT ASSURANCES atteint les 326,53% contre 284,29% en 2014.

**Tableau 12b. Evolution du taux de marge de solvabilité de GAT ASSURANCES**

Eléments	2015	2014	Evolution
Marge de solvabilité constituée	60 937 412	50 977 289	19.54%
Marge de solvabilité minimale	18 662 247	17 931 200	4.08%
<b>Marge de solvabilité en %</b>	<b>326.53%</b>	<b>284.29%</b>	<b>42.23%</b>

## 2.2.9 Les capitaux propres de GAT ASSURANCES

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres de GAT ASSURANCES.

**Tableau 13. Evolution des Capitaux propres de GAT ASSURANCES (en milliers de dinars)**

Eléments	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Capital social	35 000	35 000	45 000	45 000	45 000	
Réserves facultatives	1 372	1 372	1 372	1 372	1 372	
Réserves légales	728	728	728	728	728	
Réserves de garantie	38	38	38	38	38	
Réserves spéciale de réévaluation légale						
Réserves pour réévaluations libres	5 089	5 089	5 089	5 089	5 089	
Primes d'émission	2 800	2 800	12 800	12 800	12 800	
Résultats reportés	-6 385	-5 140	-14 800	-10 668	-3 251	
Modif. comptable/résultat reporté	-3 183	-3 183	-3 183	-3 183	-3 183	
Fonds social	131	166	161	148	141	
<b>Capitaux Propres avant résultat</b>	<b>35 589</b>	<b>36 869</b>	<b>47 204</b>	<b>51 322</b>	<b>58 733</b>	<b>14.4%</b>

Résultat net de l'exercice	1 246	-9 660	4 132	7 417	9 301	25.4%
Capitaux Propres avant affectation	36 835	27 209	51 336	58 739	68 034	15.8%

### Dispositions statutaires de GAT ASSURANCES concernant l'affectation des résultats

Conformément à l'article 49 des statuts de GAT ASSURANCES, les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices, la société étant tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur et celle concernant plus spécialement l'industrie de l'assurance, toutes les réserves obligatoires, amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels.

Aussi, l'article 50 des statuts de GAT ASSURANCES précise que sur le surplus des bénéfices ainsi déterminés par le Conseil d'Administration, diminués les cas échéant des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires, déjà approuvés par l'Assemblée Générale, il sera prélevé les sommes ci-après dans l'ordre suivant :

- 5% des bénéfices de l'exercice, pour constituer le fonds de réserves légales, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction ;
- Le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale qui peut, sur proposition du Conseil d'Administration, affecter toute somme qu'elle jugera utile soit à des fonds d'amortissement supplémentaires ou spéciaux, soit à la constitution des réserves extraordinaires ou spéciales ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à des distributions totales ou partielles;
- Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, affectées à un compte spécial de « résultats reportés » pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient, à la suite de la distribution des bénéfices, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves dont la loi et les statuts interdisent la distribution.

### 2.2.10 Les provisions techniques de GAT ASSURANCES

Au cours de l'exercice 2015, les provisions techniques de GAT ASSURANCES ont atteint les 221,1 millions de dinars contre 220,4 millions de dinars un an auparavant.

**Tableau 14. Evolution des provisions techniques de GAT ASSURANCES (en dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Provisions pour sinistres Non Vie	181 214 334	82.0%	181 033 072	82.2%	0.1%
Provisions pour primes non acquises Non Vie	32 786 234	14.8%	30 373 665	13.8%	7.9%
Autres provisions techniques Non Vie	3 285 800	1.5%	5 826 852	2.6%	-43.6%
Provisions pour PB et Ristournes Non Vie	2 867 754	1.3%	2 496 529	1.1%	14.9%
Provisions pour égalisation et équilibrage	870 990	0.4%	615 480	0.3%	41.5%
Provisions d'assurances Vie	63 098				
Provisions pour sinistres Vie					
Provisions pour PB Vie					
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>221 088 210</b>	<b>100.0%</b>	<b>220 345 598</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.3%</b>

### 2.2.11 Bilan social de GAT ASSURANCES

En 2015, les effectifs de GAT ASSURANCES comptent 218 salariés (hors commerciaux), dont 176 cadres. Notre politique salariale et de recrutement a générée le recrutement de 12 nouveaux Collaborateurs au cours de l'exercice 2015 avec une forte propension pour les candidats diplômés.

L'âge moyen des Collaborateurs de notre entreprise s'est équilibré pour atteindre 39 ans et l'ancienneté moyenne est de 11 ans. Le taux d'encadrement a aussi évolué, il est de 80,7% en 2015.

**Tableau 15. Evolution de l'effectif et mouvement des ressources humaines de GAT ASSURANCES**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
<b>Effectif (hors commerciaux)</b>	<b>218</b>	<b>100,0%</b>	<b>219</b>	<b>100,0%</b>	<b>-0.5%</b>
<b>Répartition par collègue :</b>					
Cadre	176	80.7%	154	70.3%	14.3%
Agent de maîtrise	32	14.7%	56	25.6%	-42.9%
Agent d'exécution	10	4.6%	9	4.1%	11.1%
<b>Taux d'encadrement</b>	<b>80.7%</b>		<b>70.3%</b>		<b>10.4%</b>
<b>Parité :</b>					
Hommes	119	54.6%	121	55.3%	-1.7%
Femmes	99	45.4%	98	44.7%	1.0%
<b>Age moyen</b>	<b>39</b>		<b>39</b>		
Ancienneté moyenne	11		11		
<b>Répartition par type de contrat</b>					
CDD et SIVP	10	4.6%	9	4.1%	11.1%
CDI	208	95.4%	210	95.9%	-1.0%
Départs	13	6.0%	11	5.0%	18.2%
Recrutements	12	5.5%	4	1.8%	200.0%
<b>Turnover</b>	<b>5.7%</b>		<b>3.30%</b>		<b>2.3%</b>

Les frais de personnel de GAT ASSURANCES s'élèvent en 2015 à 13,111 millions de dinars contre 13,120 millions de dinars un an auparavant et sont ventilés comme suit :

**Tableau 16. Evolution des frais de personnel de GAT ASSURANCES (en dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Salaires	9 279 975	70.8%	9323970	71.1%	-0.47%
Charges sociales et fiscales	2 266 650	17.3%	2 049 822	15.6%	10.58%
Autres charges	1 564 402	11.9%	1746923	13.3%	-10.45%
<b>Frais de personnel</b>	<b>13 111 027</b>	<b>100%</b>	<b>13 120 715</b>	<b>100.0%</b>	<b>-0.07%</b>

Le dialogue social contribue à apporter la stabilité nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'entreprise. Ce dialogue s'effectue avec les représentants des salariés. En outre, nous soutenons leur Amicale.

Notre personnel bénéficie d'une complémentaire Santé, d'un tarif avantageux pour l'assurance de ses propres risques, ainsi que d'un régime supplémentaire de retraite par capitalisation.

#### **Les axes de progrès par la formation du personnel de GAT ASSURANCES**

En 2015, les frais de formations totalisent 213 mille dinars contre 146 mille en 2014. Notre taux de formation individuelle représente 4,8 actions par individu contre 4,1 au cours du précédent exercice.

Ces actions s'adressent à tous nos domaines d'activité. Néanmoins la partie technique représente 55,9% des actions entreprises en 2015 contre 42,9% l'année précédente. Les formations managériales représentent 17,6% des actions.

**Tableau 17. Evolutions des formations et domaines de compétence**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Nombre moyen de jours de formation par Collaborateurs	4.8		4.1		17,1%
% Collaborateurs ayant suivi au moins une formation	34.8%		78%		-55,4%
<b>Répartition des formations par type</b>	<b>34</b>	<b>100.0%</b>	<b>35</b>	<b>100.0%</b>	<b>-2,9%</b>
Formation managériale	6	17,6%	8	22,9%	-25,0%
Formation technique	19	55,9%	15	42,9%	26,7%
Formation informatique	3	8,8%	11	31,4%	-72,7%
Autres formations	6	17,6%	1	2,9%	500%

## 2.3 Evolution de l'activité et perspectives d'avenir

Le Chiffre d'affaires de GAT ASSURANCES budgétisé pour l'exercice 2016 atteindra les 140,6 millions de dinars contre 134,2 millions de dinars réalisés en 2015, soit une croissance 4,8%.

La progression envisagée résultera, notamment d'une augmentation des affaires nouvelles liée à un assouplissement des conditions de souscription de la branche Automobile visant la rentabilité des affaires, d'un meilleur taux de renouvellement du portefeuille et d'une progression du chiffre d'affaires des branches IARD et Santé.

Par ailleurs, la sinistralité prévisionnelle telle que estimée par GAT ASSURANCES s'inscrit dans la continuité de l'amélioration des ratios de sinistralité observés depuis plusieurs exercices et notamment en 2015. Le ratio S/P global budgétisé pour l'exercice 2016 est estimé à 57%.

Le taux de frais généraux budgétisé pour l'exercice 2016 atteindra les 22,5%, en amélioration par rapport à l'exercice 2015. Cette meilleure maîtrise des frais généraux résultera, notamment d'une amélioration de la productivité et d'une amélioration des processus de recouvrement.

Sur le plan amélioration du Système d'Information, GAT ASSURANCES a prévu l'engagement des principaux projets suivants pour le support du développement de son activité et l'amélioration des productivités :

- Mise en œuvre d'un système de Gestion Electronique des Données (GED) pour tous les processus opérationnels de GAT ASSURANCES, ainsi que la numérisation du stock pour avoir une meilleure réactivité opérationnelle, meilleure sécurité et traçabilité et notamment une meilleure qualité du service aux Clients ;
- Mise en œuvre d'un système Customer Relationship Management (CRM) orienté Client pour mieux servir les Clients de GAT ASSURANCES, marketing, expérience Client et force de vente ;
- La poursuite de la mise en œuvre d'un système destiné à optimiser la gestion des produits de la branche Santé, Prévoyance-Santé, Santé Internationale et Assistance Voyage.

Ainsi, sur la base de l'amélioration des fondamentaux techniques et des compétences de GAT ASSURANCES, les perspectives d'avenir de GAT ASSURANCES seront marquées par l'amélioration des services et des performances.

## 2.4. Les Facteurs de risques

De nombreux risques sont inhérents à la nature de des activités de GAT ASSURANCES ainsi qu'à l'environnement réglementaire, concurrentiel, évènementiel, politique, social et économique dans lequel nous exerçons nos métiers. GAT ASSURANCES exerce ses activités au niveau tunisien et les principaux domaines de ses activités sont l'assurance et la gestion d'actifs qui sont soumis à une réglementation stricte et à un contrôle rigoureux de l'autorité de tutelle.

Certains risques sont susceptibles d'affecter nos résultats ou notre situation financière et même d'entraîner des écarts entre nos prévisions et les résultats obtenus. La description des risques n'est pas limitative. D'autres risques et incertitudes, aujourd'hui inconnus, pourraient dans l'avenir affecter notre activité ou nos flux de trésorerie, notamment :

- Risques liés aux marchés, à la valorisation de nos actifs et autres aspects liés ;
- Risque lié à la crise de la dette souveraine et de la notation ;
- Des conditions défavorables sur les marchés de capitaux et de crédit peuvent affecter de manière significative notre capacité à satisfaire nos besoins de liquidité, notre accès au capital ainsi que le coût du capital ;
- Les pertes dues aux défaillances de paiement des Clients ;
- La réassurance pourrait ne pas suffire à nous protéger contre des pertes et nous pourrions subir des pertes du fait de l'incapacité de nos réassureurs à honorer leurs engagements ;
- Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent nuire notamment à notre rentabilité ;
- Une augmentation continue du taux d'inflation sur nos principaux marchés pourrait avoir de multiples impacts et avoir une influence négative sur notre activité ;
- Le défaut ou l'inadéquation de nos systèmes informatiques pourrait affecter défavorablement notre activité ;
- En période de crise économique la concurrence peut s'intensifier en raison des conditions de marché et affecter négativement notre résultat ;
- Les demandes d'indemnisation dans nos branches d'activité dommages pourraient ne pas être conformes aux hypothèses utilisées pour déterminer le prix de nos produits et établir le niveau de nos réserves, et pourraient avoir un impact sur nos résultats ;
- Des initiatives législatives et réglementaires liées à la crise financière pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, le résultat net consolidé et la situation financière de notre société.

### **3. Les Etats Financiers de GAT ASSURANCES au 31/12/2015**

**Bilan**

**Etat de résultat technique de l'assurance non vie**

**Etat de résultat technique de l'assurance vie**

**Etat de résultat**

**Tableau des engagements reçus et donnés**

**Etats des flux de trésorerie**

**Les notes aux états financiers**

**Annexe n°1**
**Actif du Bilan**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014
		Brut	Amorts et Prov	Net	Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>	<b>A.1</b>	<b>6 421 824</b>	<b>(5 139 694)</b>	<b>1 282 130</b>	<b>1 603 689</b>
AC11 Investissements de recherche et développement		6 421 824	(5 139 694)	1 282 130	1 603 689
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		-	-	-	-
AC13 Fonds commercial		-	-	-	-
AC14 Acomptes versés		-	-	-	-
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>A.1</b>	<b>15 016 939</b>	<b>(9 026 396)</b>	<b>5 990 543</b>	<b>5 389 480</b>
AC21 Installations techniques et machines		12 918 744	(7 475 565)	5 443 179	4 956 011
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		2 085 622	(1 550 831)	534 791	426 200
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		12 573	-	12 573	7 269
<b>AC3 Placements</b>	<b>A.2</b>	<b>239 397 878</b>	<b>(18 165 997)</b>	<b>221 231 881</b>	<b>205 538 400</b>
<b>AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotés</b>		<b>35 651 957</b>	<b>(14 036 098)</b>	<b>21 615 859</b>	<b>20 789 843</b>
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 911 075	(13 258 653)	7 652 422	7 913 655
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 586 427	(776 955)	5 809 472	5 647 223
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		8 154 455	(490)	8 153 965	7 228 965
<b>AC32 Placements dans les entreprises liées et participations</b>		<b>14 150 912</b>	<b>-</b>	<b>14 150 912</b>	<b>14 150 912</b>
AC321 Placements dans les entreprises liées et participations		14 150 912	-	14 150 912	14 150 912
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		-	-	-	-
AC323 Part dans les entreprises avec lien de participation		-	-	-	-
AC324 Bon et obligations émis par les entreprises avec un lien de participation		-	-	-	-
<b>AC33 Autres placements financiers</b>		<b>189 079 046</b>	<b>(4 129 899)</b>	<b>184 949 147</b>	<b>168 753 604</b>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		53 768 835	(4 129 899)	49 638 936	47 143 932
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		74 720 853	-	74 720 853	60 637 563
AC333 Prêts hypothécaires		-	-	-	-
AC334 Autres Prêts		89 358	-	89 358	120 910
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		60 500 000	-	60 500 000	60 851 199
AC336 Autres		-	-	-	-
<b>AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</b>		<b>515 963</b>	<b>-</b>	<b>515 963</b>	<b>1 844 041</b>
<b>AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>A.3</b>	<b>54 230 219</b>	<b>-</b>	<b>54 230 219</b>	<b>49 201 066</b>
AC510 Provisions pour primes non acquises		7 066 316	-	7 066 316	7 010 494
AC520 Provision d'assurance vie		-	-	-	-
AC530 Provisions pour sinistres Vie		-	-	-	-
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		46 878 571	-	46 878 571	41 676 713
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		-	-	-	-
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		-	-	-	-
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		285 333	-	285 333	513 859
AC560 Autres provisions techniques (vie)		-	-	-	-
AC561 Autres Provisions		-	-	-	-
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte		-	-	-	-
<b>AC6 Créances</b>	<b>A.4</b>	<b>85 405 477</b>	<b>(19 824 459)</b>	<b>65 581 018</b>	<b>63 688 600</b>
<b>AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>		<b>61 938 137</b>	<b>(18 960 979)</b>	<b>42 977 158</b>	<b>40 395 757</b>
AC611 Primes acquises et non émises	A.4.1	8 127 949	(1 823 320)	6 304 629	5 749 748
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A.4.2	45 602 400	(16 204 971)	29 397 429	28 532 465
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A.4.3	8 207 788	(932 688)	7 275 100	6 113 544
<b>AC62 Créances nées d'opérations de réassurance</b>	A.4.4	<b>18 570 344</b>	<b>-</b>	<b>18 570 344</b>	<b>16 996 305</b>
<b>AC63 Autres créances</b>	A.4.5	<b>4 896 996</b>	<b>(863 480)</b>	<b>4 033 516</b>	<b>6 296 538</b>
AC631 Personnel		203 900	(139 320)	64 580	80 322
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 967 996	(9 305)	2 958 691	4 841 278
AC633 Débiteurs divers		1 725 100	(714 855)	1 010 245	1 374 938
<b>AC64 Créances sur ressources spéciales</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>	<b>A.5</b>	<b>14 691 002</b>	<b>(1 207 632)</b>	<b>13 483 370</b>	<b>22 485 803</b>
<b>AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</b>	A.5.1	<b>3 955 453</b>	<b>(1 207 631)</b>	<b>2 747 822</b>	<b>12 238 791</b>
<b>AC72 Charges reportées</b>		<b>6 772 332</b>	<b>-</b>	<b>6 772 332</b>	<b>6 836 724</b>
C721 Frais d'acquisition reportés		6 188 575	-	6 188 575	5 915 595
AC722 Autres charges à répartir		583 757	-	583 757	921 129
<b>AC73 Comptes de régularisation actifs</b>	A.5.2	<b>3 963 217</b>	<b>-</b>	<b>3 963 217</b>	<b>3 410 288</b>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		3 302 131	-	3 302 131	3 073 892
AC732 Estimations de réassurance		-	-	-	-
AC733 Autres comptes de régularisation		661 086	-	661 086	336 396
<b>Total des actifs</b>		<b>415 163 339</b>	<b>(53 364 178)</b>	<b>361 799 161</b>	<b>347 907 038</b>

**Annexe n°2**
**Capitaux propres et passifs**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>Capitaux Propres</b>			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		15 078 153	15 084 744
CP4 Autres capitaux propres		5 089 300	5 089 300
CP5 Résultat reporté		(6 435 015)	(13 852 142)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>58 732 438</b>	<b>51 321 902</b>
CP6 Résultat de l'exercice		9 301 193	7 417 127
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>CP1</b>	<b>68 033 631</b>	<b>58 739 029</b>
<b>Passifs</b>			
<b>PA1 Autres passifs financiers</b>		<b>663</b>	<b>3 225</b>
PA11 Emprunts obligataires		-	-
PA12 TCN émis par l'entreprise		-	-
PA13 Autres emprunts		663	3 225
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers		-	-
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>	<b>P1</b>	<b>4 798 258</b>	<b>1 778 422</b>
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		-	-
PA22 Provisions pour impôts		-	-
PA23 Autres provisions		4 798 258	1 778 422
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>	<b>P2</b>	<b>221 088 210</b>	<b>220 345 598</b>
PA310 Provision pour primes non acquises	P2.1	32 786 234	30 373 665
PA320 Provision d'assurance vie		-	-
PA330 Provision pour sinistres (vie)		63 098	-
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	P2.2	181 214 334	181 033 072
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		-	-
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		2 867 754	2 496 529
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		870 990	615 480
PA360 Autres provisions techniques (vie)		-	-
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	P2.3	3 285 800	5 826 852
<b>PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>		-	-
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	<b>P3</b>	<b>51 348 457</b>	<b>46 646 707</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>	<b>P4</b>	<b>13 089 653</b>	<b>15 395 857</b>
<b>PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe</b>	<b>P4.1</b>	<b>6 612 689</b>	<b>5 913 853</b>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 612 689	5 913 853
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance		-	-
<b>PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance</b>	<b>P4.2</b>	<b>55 152</b>	<b>55 152</b>
<b>PA63 Autres dettes</b>	<b>P4.3</b>	<b>6 421 813</b>	<b>9 426 853</b>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		3 600	-
PA632 Autres Dettes		829 993	34 884
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiq	P4.3.1	3 410 225	3 064 643
PA634 Créiteurs divers	P4.3.2	2 177 994	6 327 325
PA635 Concours Bancaires		-	-
<b>PA64 Ressources spéciales</b>		-	-
<b>PA7 Autres passifs</b>	<b>P5</b>	<b>3 440 289</b>	<b>4 998 200</b>
PA71 Comptes de régularisation passif		3 440 289	4 998 200
PA72 Ecart de conversion		-	-
<b>Total des passifs</b>		<b>293 765 530</b>	<b>289 168 010</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>361 799 161</b>	<b>347 907 039</b>

**Annexe n°3**
**Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2015			Exercice clos le 31/12/2014
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
<b>PRNV1 Primes Acquisées</b>	<b>128 416 712</b>	<b>(39 157 274)</b>	<b>89 259 438</b>	<b>90 495 131</b>
PRNV11 Primes émises et acceptées	130 829 282	(39 213 095)	91 616 187	88 208 748
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(2 412 570)	55 821	(2 356 749)	2 286 383
<b>PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résul</b>	<b>7 260 843</b>		<b>7 260 843</b>	<b>10 466 425</b>
<b>PRNV2 Autres produits techniques</b>	<b>47 074</b>		<b>47 074</b>	<b>161 857</b>
<b>CHNV1 Charges de Sinistres</b>	<b>(78 508 775)</b>	<b>14 750 944</b>	<b>(63 757 831)</b>	<b>(73 883 570)</b>
CHNV11 Montants payés	(78 447 807)	9 549 087	(68 898 720)	(68 094 975)
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(60 968)	5 201 857	5 140 889	(5 788 595)
<b>CHNV2 Variation des autres provisions techniques</b>	<b>2 434 343</b>	<b>(228 526)</b>	<b>2 205 817</b>	<b>(150 566)</b>
<b>CHNV3 Participations aux bénéfiques et ristournes</b>	<b>(1 514 195)</b>	<b>646 894</b>	<b>(867 301)</b>	<b>(1 516 704)</b>
<b>CHNV4 Frais d'exploitation</b>	<b>(24 599 043)</b>	<b>8 420 251</b>	<b>(16 178 792)</b>	<b>(16 585 824)</b>
CHNV41 Frais d'acquisition	(21 892 306)		(21 892 306)	(22 275 703)
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-		-	-
CHNV43 Frais d'administration	(2 706 737)		(2 706 737)	(2 409 400)
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 420 251	8 420 251	8 099 279
<b>CHNV5 Autres charges techniques</b>	<b>(8 495 920)</b>		<b>(8 495 920)</b>	<b>(4 818 554)</b>
<b>CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat Technique Non Vie</b>	<b>25 041 040</b>	<b>(15 567 711)</b>	<b>9 473 328</b>	<b>4 168 195</b>

**Annexe n°4**
**Etat de résultat technique de l'Assurance Vie**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2015			Exercice clos le 31/12/2014
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
<b>PRV1 Primes</b>	<b>2 659 012</b>	<b>(94 609)</b>	<b>2 564 403</b>	<b>5 189 889</b>
PRV11 Primes émises et acceptées	2 659 012	(94 609)	2 564 403	5 189 889
<b>PRV2 Produits de placements</b>	<b>41 120</b>	<b>-</b>	<b>41 120</b>	<b>1 661 967</b>
PRV21 Revenus des placements	41 120	-	41 120	1 661 967
PRV22 Autres produits des placements	-	-	-	-
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	-	-	-	-
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	-	-	-	-
<b>PRV3 Plus values non réalisées sur placements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	<b>6 458</b>	<b>-</b>	<b>6 458</b>	<b>-</b>
<b>CHV1 Charges de sinistres</b>	<b>(515 730)</b>	<b>(20 520)</b>	<b>(536 250)</b>	<b>(2 231 395)</b>
CHV11 Montants payés	(332 337)	(20 520)	(352 857)	(1 889 102)
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	(183 393)	-	(183 393)	(342 293)
<b>CHV2 Variation des Provisions Techniques</b>	<b>(148 799)</b>	<b>-</b>	<b>(148 799)</b>	<b>(2 503 826)</b>
CHV21 Provisions d'assurance vie	-	-	-	(2 503 826)
CHV22 Autres provisions techniques	(148 799)	-	(148 799)	-
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	-	-	-	-
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>	<b>(104 772)</b>	<b>50 465</b>	<b>(54 307)</b>	<b>367 673</b>
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>	<b>(280 658)</b>	<b>(15 787)</b>	<b>(296 445)</b>	<b>(956 934)</b>
CHV41 Frais d'acquisition	(243 953)	-	(243 953)	(575 624)
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
CHV43 Frais d'Administration	(36 705)	-	(36 705)	(440 467)
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	(15 787)	(15 787)	59 157
<b>CHV5 Autres charges techniques</b>	<b>(102 811)</b>	<b>-</b>	<b>(102 811)</b>	<b>(218 657)</b>
<b>CHV9 Charges de placements</b>	<b>(13 021)</b>	<b>-</b>	<b>(13 021)</b>	<b>(215 014)</b>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	(11 594)	-	(11 594)	(215 014)
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	-	-	-
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	(1 427)	-	(1 427)	-
<b>Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat Technique Vie</b>	<b>1 540 799</b>	<b>(80 451)</b>	<b>1 460 348</b>	<b>1 093 704</b>

**Annexe n°5**
**Etat de résultat**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
<b>Résultat Technique de l'assurance Non Vie</b>		<b>9 473 328</b>	<b>4 168 195</b>
<b>Résultat Technique de l'assurance Vie</b>		<b>1 460 348</b>	<b>1 093 704</b>
<b>PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie</b>		<b>13 688 529</b>	<b>14 933 100</b>
PRNT11 Revenus des placements		13 688 529	14 933 100
PRNT12 Produits des autres placements		-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		-	-
<b>CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie</b>		<b>(4 334 421)</b>	<b>(1 931 943)</b>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		(4 334 421)	(1 931 943)
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		-	-
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-	-
<b>PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>		<b>(7 260 843)</b>	<b>(10 466 425)</b>
PRNT2 Autres produits non techniques		435 356	677 184
CHNT3 Autres charges non techniques		(860 314)	(769 408)
<b>Résultats provenant des activités ordinaires</b>		<b>12 601 983</b>	<b>7 704 406</b>
CHNT4 Impôts sur le Résultat		(3 300 790)	(287 279)
<b>Résultats provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>9 301 193</b>	<b>7 417 127</b>
PRNT4 Gains extraordinaires		-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires		-	-
<b>Résultat Net de l'exercice</b>		<b>9 301 193</b>	<b>7 417 127</b>
PRNT5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Produits		-	-
CHNT6 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Charges		-	-
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		<b>9 301 193</b>	<b>7 417 127</b>

**Annexe n°6**
**Tableau des engagements reçus et donnés**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>Total Engagements reçus</b>		<b>1 135 929</b>	<b>1 234 039</b>
Engagements hypothécaires reçus sur prêts octroyés		-	-
Aval, caution de garantie sur convention de portage		554 720	654 390
Avals, cautions de garantie sur les agents généraux		581 209	579 649
<b>Total Engagements donnés</b>		<b>-</b>	<b>3 934 289</b>
Avals, cautions de garanties octroyés au titre de l'appel d'offre		-	-
Titres et actifs acquis avec engagements de revente		-	-
Autres engagements sur titres, actifs et revenus		-	-
Autres engagements donnés		-	3 934 289
<b>Total Valeurs reçues en nantissements des cessionnaires et des rétro-cessionnaires</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

**Annexe n°7**
**Etat de flux de trésorerie**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>			
Encaissements des primes reçues des assurés		128 148 387	132 056 377
Sommes versées pour paiement des sinistres		(63 024 566)	(77 962 779)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		-	-
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		-	-
Commissions versées sur les acceptations		-	-
Décaissements de primes pour les cessions		(16 819 189)	(16 186 638)
Encaissements des sinistres pour les cessions		1 467 176	10 550 892
Commissions reçues sur les cessions		-	-
Commissions versées aux intermédiaires		(12 507 965)	(13 004 086)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(17 807 417)	(18 082 619)
Variation des dépôts auprès des cédantes		-	-
Variation des espèces reçues des cessionnaires		-	-
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		(168 396 050)	(241 980 870)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		146 624 414	266 297 015
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(18 903 409)	(18 801 878)
Produit financiers reçus		14 596 925	16 492 655
Impôts sur les bénéfices payés		-	-
Autres mouvements		386	(39 230 373)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>(6 621 308)</b>	<b>147 694</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(1 985 650)	(1 079 593)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		22 000	122 550
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		-	-
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'investissement</b>		<b>(1 963 650)</b>	<b>(957 043)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant du Financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	7 431 400
Dividendes et autres distributions		(64 000)	(97 643)
Encaissements provenant d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts		-	-
Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		-	-
<b>Total des Flux de trésorerie provenant du financement</b>		<b>(64 000)</b>	<b>7 333 757</b>
<b>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</b>			
		-	-
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>(8 648 958)</b>	<b>6 524 409</b>
<b>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB début de période</b>		<b>12 604 411</b>	<b>6 080 002</b>
<b>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB fin de période</b>		<b>3 955 453</b>	<b>12 604 411</b>

## Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignation:	Valeur brute					Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	Facturation	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
						Amorts	Provisions	Amorts	Provisions:	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions	
<b>1. Actifs incorporels</b>														
1.1 Frais de recherche et développement	6 254 203	215 893	48 272		6 421 824	4 650 514		537 452		48 272		5 139 694	0	1 282 130
1.2 Concessions, brevets, licences, marques												0	0	0
1.3 Fonds de commerce												0	0	0
1.4 Acomptes versés												0	0	0
	<b>6 254 203</b>	<b>215 893</b>	<b>48 272</b>	<b>0</b>	<b>6 421 824</b>	<b>4 650 514</b>	<b>0</b>	<b>537 452</b>	<b>0</b>	<b>48 272</b>	<b>0</b>	<b>5 139 694</b>	<b>0</b>	<b>1 282 130</b>
<b>2. Actifs corporels d'exploitation</b>														
2.1 Installations techniques et machines	11 789 550	1 981 699	351 415	501 090	12 918 744	6 833 539		978 981		336 955		7 475 666	0	5 443 179
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 873 069	212 553			2 085 622	1 446 869		103 963				1 550 832	0	534 790
2.3 Acomptes versés	7 269	6 589	1 285		12 673	0						0	0	12 673
	<b>13 669 888</b>	<b>2 200 841</b>	<b>352 700</b>	<b>501 090</b>	<b>15 016 938</b>	<b>8 280 408</b>	<b>0</b>	<b>1 082 944</b>	<b>0</b>	<b>336 955</b>	<b>0</b>	<b>9 026 397</b>	<b>0</b>	<b>5 990 541</b>
<b>3. Placements</b>														
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	27 157 901	495 600	156 000		27 497 501	13 597 023		438 584				14 036 607	0	13 461 894
3.2 Placements dans les entreprises liées	21 379 877	925 000	0		22 304 877	0	0	0	0	0	0	0	0	22 304 877
3.2.1 Parts	21 379 877	925 000			22 304 877							0	0	22 304 877
3.2.2 Bons et obligations												0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3.3.1 Parts												0	0	0
3.3.2 Bons et obligations												0	0	0
3.4 Autres placements financiers	171 605 240	170 933 604	163 469 308		189 079 536	0	2 851 636	0	1 278 753	0	0	0	4 130 389	184 949 147
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	49 995 568	93 270 735	89 496 978		63 769 325		2 851 636		1 278 753			0	4 130 389	49 638 936
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	60 637 563	27 000 000	12 916 710		74 720 853							0	0	74 720 853
3.4.3 Prêts hypothécaire	0											0	0	0
3.4.4 Autres prêts	120 910	89 358	120 910		89 358							0	0	89 358
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	60 851 199	50 573 511	50 924 710		60 500 000							0	0	60 500 000
3.4.6 Autres	0				0							0	0	0
3.5 Créances pour espèces déposées	1 844 040	515 963	1 844 040		515 963							0	0	515 963
3.6 Placements des contrats en UC	0											0	0	0
	<b>221 987 059</b>	<b>172 870 167</b>	<b>165 469 349</b>	<b>0</b>	<b>239 397 878</b>	<b>13 597 023</b>	<b>2 851 636</b>	<b>438 584</b>	<b>1 278 753</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 036 607</b>	<b>4 130 389</b>	<b>221 231 881</b>
<b>TOTAL:</b>	<b>241 911 149</b>	<b>175 286 901</b>	<b>165 860 321</b>	<b>501 090</b>	<b>260 836 640</b>	<b>26 527 945</b>	<b>2 851 636</b>	<b>2 058 980</b>	<b>1 278 753</b>	<b>385 227</b>	<b>0</b>	<b>28 201 698</b>	<b>4 130 389</b>	<b>228 604 553</b>

**Annexe n°9**
**Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2015**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	27 497 501	13 461 894	13 461 894	3 709 655
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	8 154 455	8 153 965	8 153 965	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	47 755 973	43 670 860	43 670 860	-
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	14 539 643	14 530 682	14 530 682	-
Autres parts d'OPCVM	5 624 131	5 588 306	5 588 306	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	74 720 853	74 720 853	74 720 853	-
Prêts hypothécaires	0	0	-	-
Autres prêts et effets assimilés	89 358	89 358	89 358	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	515 963	515 963	515 963	-
Autres dépôts	60 500 000	60 500 000	60 500 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	0	0	-	-
<b>Total</b>	<b>239 397 877</b>	<b>221 231 881</b>	<b>221 231 881</b>	<b>3 709 655</b>

1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

**Annexe n°10**
**#REF!**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2011	2012	2013
<b>Inventaire 2013</b>			
Règlements cumulés	86 267 594	57 715 293	27 433 210
Provisions pour sinistres	31 216 587	41 545 284	66 613 738
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>117 484 181</b>	<b>99 260 577</b>	<b>94 046 947</b>
Primes Acquisées	95 111 088	110 377 604	124 448 450
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>123,52%</b>	<b>89,93%</b>	<b>75,57%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2011	2012	2013	2014
<b>Inventaire 2014</b>				
Règlements cumulés	95 657 021	67 145 917	46 431 815	30 946 494
Provisions pour sinistres	19 468 253	31 779 359	40 944 276	62 652 036
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>115 125 274</b>	<b>98 925 276</b>	<b>87 376 091</b>	<b>93 598 530</b>
Primes Acquisées	95 111 088	110 377 604	124 448 450	129 623 203
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>121,043%</b>	<b>89,624%</b>	<b>70,211%</b>	<b>72,208%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Inventaire 2015</b>					
Règlements cumulés	100 564 999	74 551 153	55 623 548	46 789 793	30 353 055
Provisions pour sinistres	13 102 851	20 912 958	30 041 254	37 838 180	61 166 267
<b>Total des charges de sinistres</b>	<b>113 667 850</b>	<b>95 464 110</b>	<b>85 664 802</b>	<b>84 627 973</b>	<b>91 519 321</b>
Primes Acquisées	95 111 088	110 377 604	124 448 450	129 623 203	128 416 712
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>119,511%</b>	<b>86,489%</b>	<b>68,836%</b>	<b>65,288%</b>	<b>71,267%</b>

Tableau II: Ventilation des charges et des produits des placements pour l'assurance NON-VIE

	<u>revenus et frais financiers</u>			
	<u>concernant les</u>	<u>autres revenus et</u>		<u>Charges des</u>
	<u>placements dans</u>		<u>Total:</u>	<u>placements:</u>
	<u>des entreprises liées et avec lien de</u>	<u>frais financiers:</u>		
<b>1. Placements immobiliers</b>				
1.1 Immeubles		123 382	<b>123 382</b>	
1.2 Parts et actions de société immobilière			-	
	<b>0,000</b>	<b>123 382</b>	<b>123 382</b>	-
			-	
<b>2. Participations</b>			-	
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie		2 436 911	<b>2 436 911</b>	36 177
2.2 Emprunts obligataires		1 422 218	<b>1 422 218</b>	
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		3 665 106	<b>3 665 106</b>	1 898 270
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		941 424	<b>941 424</b>	222 330
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF		201 990	<b>201 990</b>	127 200
2.6 Autres actions et valeurs mobilières		86 052	<b>86 052</b>	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		4 312 972	<b>4 312 972</b>	
2.8 Contrats en unités de comptes			-	
2.9. Autres		5 629	<b>5 629</b>	1 131 120
	<b>0,000</b>	<b>13 072 301</b>	<b>13 072 301</b>	<b>3 415 096</b>
			-	
<b>3. Autres placements</b>			-	
			-	
<b>4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)</b>		533 965	<b>533 965</b>	932 345
			-	
<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>13 729 649</b>	<b>13 729 649</b>	<b>4 347 442</b>
			-	
Intérêts			-	
Frais externes			-	
Autres frais			-	
			-	
<b>Total charges des placements</b>	<b>0,000</b>	-	-	

**Annexe n°12**
**Résultat technique par catégorie d'assurance Vie jusqu'au 31/12/2015**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Contrats Mixte	Contrats décès	Montant
Primes acquises	160 112	2 498 900	2 659 012
Charges de prestations	(63 098)	(452 631)	(515 729)
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions tech	(264 128)	115 328	(148 800)
<b>Solde de souscription</b>	<b>(167 114)</b>	<b>2 161 597</b>	<b>1 994 483</b>
Frais d'acquisition	-	(243 953)	(243 953)
Autres charges de gestion nettes	-	(139 517)	(139 517)
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-</b>	<b>(383 470)</b>	<b>(383 470)</b>
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	5 404	22 696	28 100
Participation aux résultats	(69 326)	(28 988)	(98 314)
<b>Solde Financier</b>	<b>(63 922)</b>	<b>(6 292)</b>	<b>(70 214)</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	(94 609)	(94 609)
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	(20 520)	(20 520)
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	-	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	50 466	50 466
Commissions reçues des réassureurs	-	(15 787)	(15 787)
<b>Solde de réassurance</b>	<b>-</b>	<b>(80 451)</b>	<b>(80 451)</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>(231 036)</b>	<b>1 691 384</b>	<b>1 460 348</b>

## RÉSULTAT TECHNIQUE PAR BRANCHE AU 31 Décembre 2015

<u>Intitulé:</u>	Auto	Incendie	Transport	RD	RS	RC Générale	Groupe	Assistance au voyage	Accept VIE	Accident de Travail	Acceptation Nvie	Total Branche N-Vie
<b>Primes acquises</b>	<b>65 843 253</b>	<b>15 331 569</b>	<b>11 288 042</b>	<b>2 124 876</b>	<b>3 244 185</b>	<b>3 012 043</b>	<b>28 942 710</b>	<b>1 916 064</b>	<b>160 112</b>	<b>0</b>	<b>-787 130</b>	<b>131 075 724</b>
Primes émises	66 040 722	15 681 223	10 833 091	2 128 607	3 886 878	3 019 453	28 904 034	1 935 301	160 112	0	898 871	133 488 293
Provisions pour primes non acquises	-197 470	-349 654	454 951	-3 731	-642 692	-7 411	38 676	-19 237	0		-1 686 001	-2 412 570
<b>Charge des prestations</b>	<b>46 848 850</b>	<b>3 165 618</b>	<b>2 953 949</b>	<b>1 045 599</b>	<b>2 070 597</b>	<b>1 385 579</b>	<b>23 503 992</b>	<b>65 721</b>	<b>403 010</b>	<b>244 117</b>	<b>-3 329 102</b>	<b>78 357 928</b>
Prestations et frais payés	50 090 702	2 287 895	1 435 242	973 081	406 344	1 219 163	22 343 853	65 721	0	270 313	-312 171	78 780 144
Charges des provisions pour prestations diverses	-813 774	835 447	911 941	-33 017	1 669 431	151 674	356 294	0	63 098	149 424	-3 046 159	244 360
Charges autres provisions	-2 365 432	0	0	106 710	0	0	-115 328	0	264 128	-175 621	0	-2 285 543
Participation aux bénéfices et ristournes	-62 646	42 275	606 766	-1 175	-5 179	14 742	919 172	0	75 784	0	29 227	1 618 967
<b>Solde de souscription</b>	<b>18 994 403</b>	<b>12 165 951</b>	<b>8 334 093</b>	<b>1 079 277</b>	<b>1 173 589</b>	<b>1 626 464</b>	<b>5 438 719</b>	<b>1 850 343</b>	<b>-242 898</b>	<b>-244 117</b>	<b>2 541 972</b>	<b>52 717 796</b>
Charges d'acquisition	11 278 489	4 001 761	1 642 098	759 875	864 765	914 743	2 440 305	546 488	0	0	-312 265	22 136 259
Frais d'administration	1 129 202	687 478	233 407	64 368	127 522	118 018	284 018	99 188	0	0	242	2 743 442
Autres charges techniques	4 776 522	1 239 528	536 690	127 999	240 500	191 261	1 313 962	145 767	0	0	26 502	8 598 731
<b>Charges nettes d'acquisition et gest.</b>	<b>17 184 213</b>	<b>5 928 767</b>	<b>2 412 194</b>	<b>952 241</b>	<b>1 232 787</b>	<b>1 224 022</b>	<b>4 038 285</b>	<b>791 443</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-285 520</b>	<b>33 478 432</b>
Produits nets des placements	5 335 708	757 576	172 257	107 651	243 712	300 165	158 006	9 682	5 404	126 735	72 046	7 288 943
Autres produits	0	5 126							6 458		41 948	53 532
<b>Solde financier</b>	<b>7 145 898</b>	<b>6 999 886</b>	<b>6 094 157</b>	<b>234 687</b>	<b>184 513</b>	<b>702 607</b>	<b>1 558 440</b>	<b>1 068 583</b>	<b>-231 036</b>	<b>-117 382</b>	<b>2 941 485</b>	<b>26 581 838</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	-13 585 166	-13 725 526	-6 729 942	-935 959	-2 588 317	-449 747	-206 639	-1 086 409	0		0	-39 307 704
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les PPNA	162 927	223 639	-284 821	-135 739	44 891	44 278	0	645	0		0	55 821
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	4 861 201	2 824 764	450 008	455 790	310 291	420 149	-20 520	226 884	0		0	9 528 567
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	4 103 796	577 831	458 201	-63 632	1 276 499	-1 062 247	-143	-88 447	0		0	5 201 857
Part des réassureurs et/ou des autres provisions	0	0	0	0	0	0	0	-228 526	0			-228 526
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	73 549	448 682	126 646	13 805	-15 787	0	50 466	0	0		0	697 360
Commission reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	2 844 587	3 703 429	894 714	280 443	695 396	1 681	-15 787	0	0		0	8 404 463
<b>Solde de réassurance</b>	<b>-1 539 106</b>	<b>-5 947 182</b>	<b>-5 085 194</b>	<b>-385 291</b>	<b>-277 027</b>	<b>-1 045 887</b>	<b>-192 624</b>	<b>-1 175 852</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-15 648 162</b>
<b>Résultat technique 2015</b>	<b>5 606 793</b>	<b>1 052 704</b>	<b>1 008 962</b>	<b>-150 604</b>	<b>-92 513</b>	<b>-343 280</b>	<b>1 365 816</b>	<b>-107 269</b>	<b>-231 036</b>	<b>-117 382</b>	<b>2 941 485</b>	<b>10 933 676</b>

**Annexe n°15**
**Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Vie**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Montant
Primes Acquises	PRV11	2 659 012
Charges de prestations	CHV11	(515 729)
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12+CHV21	(148 800)
<b>Solde de souscription</b>		<b>1 994 483</b>
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	(243 953)
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	(139 517)
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>(383 470)</b>
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	28 100
Participation aux résultats	CHV3	(98 314)
<b>Solde Financier</b>		<b>(70 214)</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11_ 2°Colonne	(94 609)
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_ 2°Colonne	(20 520)
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_ 2°Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_ 2°Colonne	50 466
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_ 2°Colonne	(15 787)
<b>Solde de réassurance</b>		<b>(80 451)</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>1 460 348</b>
<b>Résultat Technique N-1</b>		-

**Annexe n°16**
**Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Non Vie**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Montant
<b>Primes Acquises</b>		<b>128 416 712</b>
Primes émises	PRNV11	130 829 282
Variation des primes non acquises	PRNV12	(2 412 570)
<b>Charges de prestations</b>		<b>(76 103 660)</b>
Prestations et frais payés	CHNV11	(78 477 034)
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12-CHNV2	2 373 374
<b>Solde de souscription</b>		<b>52 313 052</b>
Frais d'acquisition		(21 892 306)
	CHNV41+CHNV42	
Autres charges de gestion nettes		(11 202 657)
	NV43+CHNV5+PRNV2	
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>(33 094 963)</b>
Produits nets des placements		7 260 843
	PRNT3	
Participations aux résultats		(1 437 894)
	CHNV3	
<b>Solde Financier</b>		<b>5 822 949</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises		(39 157 274)
	PRNV12 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les prestations payées		9 549 087
	CHNV11 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les charges de provisions		4 973 332
	CHNV12 _ 2°Colonne	
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		-
Part des réassureurs dans la participation aux résultats		646 894
Commissions reçues des réassureurs		8 420 251
	CHNV44 _ 2°Colonne	
<b>Solde de réassurance</b>		<b>(15 567 711)</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>9 473 328</b>

## Notes aux états financiers arrêtés au

31 Décembre 2015

### I. NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

## II. LES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES

### 1. PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptés. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire est neutralisé par prudence.

### 2. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE NON VIE

Les provisions techniques comprennent :

#### 2.1 Provisions pour primes non acquises :

C'est la portion des primes qui, à la clôture de l'exercice, continue à garantir le risque pour les exercices ultérieurs.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises d'assurance doivent déclarer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance les provisions pour primes non acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans les revenus de la période.

Les provisions pour primes non acquises sont calculées sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est-à-dire la prime du risque majorée des chargements.

A la fin de chaque exercice, cette provision (PPNA) est calculée par le GAT ASSURANCES selon la méthode de prorata temporis (méthode inventaire permanent) appliquée à toutes les quittances vivantes à la date de la clôture comptable.

#### 2.2 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation figurant au niveau du compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes

### 2.3 Provisions pour sinistres à payer :

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant qui sera versé postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Les provisions comportent deux types de sinistres restant à payer :

- Les sinistres dont l'évaluation est définitive, connue et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer ;
- Les sinistres pour lesquels l'évaluation n'est pas définitive et ayant fait ou non l'objet de règlements partiels.

#### Mode de calcul

La provision pour sinistres à payer est, sans préjudice des règles spéciales aux catégories d'assurance automobile et d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, calculée brute de réassurance, par catégorie de risque, exercice par exercice et dossier par dossier.

Le calcul tient compte des considérations suivantes :

- La provision est constituée séparément pour chaque sinistre à concurrence du montant prévisible des charges futures. Lorsqu'à la suite d'un sinistre, une indemnité a été fixée par une décision de justice définitive ou non, les sommes à mettre en provision doivent, dans les limites du maximum de garantie fixé par le contrat, être au moins égales à cette indemnité, diminuées, le cas échéant, des acomptes déjà versés. La provision pour sinistre à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à exercer.
- Cette provision doit tenir compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Pour le calcul de cette provision, il est tenu compte de l'expérience du passé en ce qui concerne le nombre et le montant des sinistres déclarés après la clôture du bilan.
- Dans le calcul de la provision, il est tenu compte des frais de gestion des sinistres quelle que soit leur origine. Ces frais doivent être évalués sur la base des frais réels de gestion des sinistres. Et dans tous les cas, le montant inclus dans les provisions pour sinistres à payer au titre des frais de gestion des sinistres ne doit pas être inférieur à 5% du montant des provisions pour sinistres à payer.

La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance automobile est estimée en procédant à une évaluation distincte :

- Des sinistres corporels correspondant à des risques de responsabilité civile.
- Des sinistres matériels correspondant à des risques de responsabilité civile.
- Des sinistres corporels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile.
- Des sinistres matériels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile.

Les sinistres corporels sont évalués dossier par dossier.

Les sinistres matériels sont évalués en utilisant concurremment les trois méthodes suivantes :

- Evaluation dossier par dossier
- Evaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs

– Evaluation basée sur les cadences de règlements observés dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs.

L'évaluation la plus élevée étant seule retenue.

La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles se compose des éléments suivants :

– Une provision pour sinistres graves : Elle représente la valeur estimative des dépenses à prévoir pour le service des rentes et des appareils de prothèse lorsque le capital constitutif n'a pas été inscrit à la provision mathématique des rentes.

– Une provision pour indemnité journalière et frais : Elle représente la valeur estimative des dépenses restant à effectuer à titre d'indemnités journalières et à titre de frais, notamment des frais médicaux, des frais pharmaceutiques, des frais d'hospitalisation, des frais judiciaires, des frais de déplacements etc...

La provision pour sinistres graves et la provision pour indemnité journalière et frais sont calculées exercice par exercice et dossier par dossier.

### **Méthodologie GAT ASSURANCES**

Pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer (PSAP), le GAT ASSURANCES procède à l'inventaire physique des dossiers de sinistres.

Pour les sinistres automobiles matériels, les résultats de l'inventaire seront confrontés à l'estimation des PSAP fournis par les méthodes de cadence de règlements et des coûts moyens et c'est l'estimation la plus élevée qui sera retenue.

Pour l'ouverture de ses dossiers sinistres, le GAT ASSURANCES adopte, la méthodologie suivante :

#### **En assurance Automobile :**

L'évaluation des coûts d'ouverture des dossiers sinistres automobile corporels et matériels dépend de plusieurs facteurs :

- l'existence de tiers ;
- l'existence d'un cas de rejet ou non
- les garanties du contrat ;
- la responsabilité de notre assuré ;
- la nature des pièces justificatives fournies ;
- les circonstances de l'accident ainsi que des dégâts matériels et corporels causés.

#### **En Risques divers :**

Au cas par cas, en fonction de la déclaration ; la compagnie rentre en contact avec l'assuré pour savoir si une expertise est à envoyer ou pas.

Au vu du rapport préliminaire de l'expert, le dossier est ouvert avec l'évaluation stipulée.

Si le sinistre est un vol, l'ouverture est faite sur la base de la déclaration du client. Un expert est envoyé pour constater l'infraction.

**Les sinistres grêles :** sont provisoirement évalués au capital assuré, le montant définitif est ajusté par l'établissement du PV de constatation 2 à 3 jours du sinistre (représentant du GAT ASSURANCES, l'expert et l'agriculteur).

**Mortalité du bétail :** ouverture valeur de la bête – la franchise, si avortement ou perte de produit. L'évaluation sera faite en % de la valeur de la mère (10 à 15%).

Individuel accident : ouverture à 100 DT .Dès que l'information est disponible pour le sinistre, il est ouvert au capital assuré.

#### **En Risques d'entreprise :**

L'ouverture du dossier se fait au cas par cas sur la base des informations communiquées à la compagnie ou sur la base d'un rapport d'expertise.

#### **2.4 Provision pour chargement de gestion sur les SAP constitués :**

En ce qui concerne le chargement de gestion : le GAT ASSURANCES confronte le taux de chargement effectif par rapport au minimum réglementaire fixé à 5% par l'arrêté ministériel du 27 février 2001 et adopte le taux supérieur pour l'appliquer à la somme des sinistres à payer retenues et des tardifs constatés par branche d'activité.

Les taux de chargements sont issus des états analytique de répartition des charges (par nature / par destination)

#### **2.5 Provision pour sinistres tardifs et dérivés des sinistres (IBNR & IBNER)**

##### **Définition (Réf : NCT 29) :**

Les sinistres tardifs sont les sinistres survenus antérieurement à la date de clôture mais dont la survenance n'a pas été portée, à la date d'inventaire, à la connaissance de la compagnie.

##### **Mode de calcul :**

Les tardifs sont calculés sur une base historique ou à travers des méthodes statistiques reconnues à l'échelle internationale.

En ce qui concerne le code des assurances, il a classé les tardifs parmi les sinistres à payer sans évoquer une méthode de calcul bien précise.

##### **Méthodologie GAT ASSURANCES :**

Le GAT ASSURANCES calcule ses tardifs à travers un logiciel spécialisé qui permet de projeter les tardifs à partir des règlements effectivement réalisés et ce sur une durée bien définie.

##### **Description de l'applicatif utilisé :**

SolvaRisk IBNR est une application de modélisation, d'évaluation et d'audit des sinistres déclarés tardifs IBNR (Incurred But Not Reported). Le logiciel intègre un validateur d'état des données IBNR composant le portefeuille pris en charge. Elle intègre aussi un puissant calculateur configurable à travers une interface de paramétrage à la volée opérant en temps réel permettant de simuler dynamiquement différents scénarii.

Les tardifs seront chargés par branche suivant les taux de chargements adoptés et ce au même titre que les sinistres à payer.

## **2.6 Provisions pour PB et ristournes non vie :**

### **Définition :**

Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités. Cette provision fera l'objet d'utilisation au cours de/ou des exercices ultérieurs.

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel de primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

### **Mode de calcul :**

Le montant de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes est déterminé eu égard aux obligations réglementaires et/ou contractuelles ou alors résulte d'une décision de gestion prise par la compagnie.

### **Méthodologie de calcul GAT ASSURANCES :**

Pour la partie provisions pour participations bénéficiaires, le GAT ASSURANCES utilise une méthode statistique basée sur les règlements effectifs moyens des 3 dernières années et par branche sur tout ce qui est participations et bénéficiaires. Idem pour les ristournes.

## **3. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE**

Les provisions techniques comprennent :

### **3.1 Provisions mathématiques vie**

#### **Définition :**

Il s'agit de la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

#### **Mode de calcul :**

Les provisions mathématiques en assurance vie comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

La provision mathématique en assurance vie doit être calculée séparément pour chaque contrat individuel d'assurance vie.

Le calcul des provisions mathématiques doit être fait sur la base de la prime d'inventaire c'est à dire de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats.

La provision mathématique en assurance vie est calculée d'après la table de mortalité TD 99, et compte tenu des taux d'intérêt et des chargements.

## **Méthodologie GAT ASSURANCES :**

### **Contrats individuels :**

#### **Temporaire décès en couverture de prêt à prime unique :**

Ce contrat couvre le risque de décès des emprunteurs. En cas de décès de l'assuré, le capital restant est versé au bénéficiaire. Le capital restant est calculé en amortissant linéairement le capital initial sur la durée du prêt moins la franchise.

Conformément à la nouvelle réglementation pour l'ensemble des contrats:

La provision calculée par le GAT ASSURANCES est calculée pour chaque individu en prenant en compte les franchises, la mortalité appliquée provient de la table TD 99. Cette provision inclut la provision pour frais de gestion des sinistres. Le taux technique utilisé est de 3%. L'amortissement linéaire est mensuel dans ce calcul.

### **Contrats collectifs :**

La provision est calculée d'une façon contractuelle et selon les spécificités de chaque contrat. Lors de l'arrêté des états financiers, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie, nette des capitaux échus et des rachats.

## **3.2 Provisions pour sinistres à payer vie**

### **Définition :**

Il s'agit de la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

### **Mode de calcul :**

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats. Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

## **Méthodologie GAT ASSURANCES :**

Le GAT ASSURANCES inscrit dans cette provision tous les sinistres qui sont survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires et ce en déclassant le contrat arrivé à maturité ou sinistré des provisions mathématiques vie.

Ce montant peut être estimé avec précision à partir des fichiers de calcul des PM vie et en l'ajustant par les sinistres déclarés.

### **3.3 Provision pour frais de gestion**

#### **Définition :**

Il s'agit d'une provision constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Cette provision vise à couvrir les charges de gestion engendrées par les contrats en portefeuille dès lors qu'elles ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

#### **Mode de calcul :**

Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les chargements sur primes correspondent à la valeur actuelle probable de la part des primes perçues postérieurement à la date de clôture de l'exercice, qui est affectée à la gestion des contrats. A ce titre, seuls les contrats à primes périodiques sont concernés.

Les produits financiers correspondent à la valeur actuelle des produits financiers qui seront utilisables dans le futur par l'assureur pour couvrir les frais nécessaires pour la bonne fin des contrats.

Les produits financiers qui doivent être versés aux assurés ou aux bénéficiaires en vertu d'obligations réglementaires et/ou de clauses contractuelles doivent être exclus du calcul.

#### **Méthodologie GAT ASSURANCES :**

Cette provision est incluse dans la formule de calcul des PM pour les contrats collectifs et est prévue au niveau de la note technique pour les contrats individuels.

### **3.4 Autres provisions techniques :**

#### **3.4.1 Prévision des recours à encaisser**

#### **Définition :**

Il s'agit du produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versées au titre d'un sinistre.

#### **Mode de calcul :**

Le code des assurances à travers l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 est resté muet quant au mode de calcul de cette provision.

#### **Méthodologie GAT ASSURANCES :**

Le GAT ASSURANCES utilise, pour la branche automobile, l'inventaire des dossiers pour le montant du recours à encaisser.

Pour les autres branches, le GAT ASSURANCES utilise une méthode statistique qui consiste en une moyenne basée sur les recours effectivement encaissés durant les 3 dernières années par branche multiplié par le pourcentage du chiffre d'affaires.

#### **3.4.2 Provisions mathématique des rentes**

##### **Définition :**

Il s'agit de la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

##### **Mode de calcul :**

Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice et doivent être calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues.

Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

##### **Méthodologie GAT ASSURANCES :**

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée par application de l'arrêté du 29 avril 1995 du barème de conversion de rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou à leur ayant droit.

Ce barème est fixé en fonction de l'âge des crédirentiers. L'âge du crédirentier est calculé en prenant la différence entre le millésime de la date de rachat et celui de la date de naissance.

Lorsqu'il y a plusieurs ayants droit, la rente collective qui leur a été attribuée est, pour le calcul, divisé en plusieurs parties égales sur chaque tête et le capital de rachat résulte de la somme des capitaux calculés séparément comme si chaque fraction de rente était individuelle.

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée tête par tête en multipliant les coefficients par âge fixés dans l'arrêté du 29 avril 1995 au montant de rente annuel.

La valeur de rachat proposé par le GAT ASSURANCES oscille entre 60 % et 80 % du capital constitutif calculé avec la table 1 Fr de rente.

#### **3.4.3 Provision pour risques en cours**

##### **Définition :**

La provision pour risques en cours est définie comme étant le montant à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer et est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats d'assurance en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

**Mode de calcul :**

Pour évaluer les provisions pour risques en cours l'entreprise calcule, par branche d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent et des frais d'administration autre que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, elle rapporte ce total au montant de primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises, si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

**Méthodologie GAT ASSURANCES :**

Il s'agit d'une provision constituée pour faire face à un déséquilibre tarifaire en complément des PNA.

Le GAT ASSURANCES calcule les provisions pour risques en cours par branche d'assurance (en regroupant les garanties constitutif de la catégorie)

Les catégories d'assurances utilisées sont ceux prévu par l'arrêté du ministre des finances du 2 janvier 1993 fixant la liste des catégories d'assurances tel que prévu à l'art 49 du code des assurances.

**3.4.4 Provision pour égalisation****Définition :**

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

**Mode de calcul :**

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

**Méthodologie GAT ASSURANCES :**

Cette provision est égale à la somme de la réserve de stabilité et de 5% des primes relatives à la garantie groupe décès.

**3.4.5 Provision pour équilibrage****Définition :**

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

**Mode de calcul :**

La provision d'équilibrage est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 150% du montant annuel le plus élevée des primes ou cotisations d'assurance nette au cours des cinq exercices précédents.

**Méthodologie GAT ASSURANCES :**

Après le calcul des résultats techniques par branche, une provision d'équilibrage est systématiquement constituée pour tout excédent technique sur les assurances cautions et grêle et ce par un prélèvement de 75% du montant de cet excédent.

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans le cas où la réserve constituée devient supérieure ou égale à 150% du montant annuel des primes nettes au cours des 5 derniers exercices.

**3.4.6 Provisions techniques à la charge des réassureurs**

Les provisions techniques correspondant aux opérations de réassurance acceptées sont les suivantes:

- Provision pour sinistres à payer : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise ;
- Provision pour primes non acquises : fraction de primes qui correspond à la durée restant à courir pour un contrat ou un ensemble de contrats après la clôture de l'exercice considéré et jusqu'au terme de la garantie ;
- Provision pour risques en cours : provisions constituées en sus de la provision pour primes non acquises pour couvrir les risques à assumer par l'entreprise de réassurance après la clôture de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux garanties en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes restant à émettre nettes de primes restant à annuler, relatives auxdites garanties, jusqu'à la date de la première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par le réassureur ou, à défaut jusqu'au terme du contrat.

**3.4.7 Provisions pour dépréciation des créances**

A la date de la clôture, le GAT ASSURANCES applique la méthode suivante pour le provisionnement des arriérés :

- 0% au titre des arriérés relatifs à l'exercice N
- 20% au titre des arriérés relatifs à l'exercice N-1 ;
- 50% au titre des arriérés relatifs à l'exercice N-2 ;
- 100% au titre des arriérés relatifs à l'exercice N-3 et antérieurs ;

#### **4. PLACEMENTS**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC26.

Les placements englobent les titres de participation, les emprunts obligataires et les bons de trésor négociables en bourse, les dépôts en espèces auprès des cédantes en représentation des engagements techniques, les cautionnements et les prêts au personnel à plus d'un an.

La méthode utilisée pour l'évaluation des placements est celle du coût moyen pondéré (CMP).

Les dépréciations financières constatées sur chaque catégorie de titres cotés de même nature entre le coût d'acquisition et le cours boursier moyen du mois de décembre 2015 font l'objet d'une provision.

Les actions non cotées font l'objet d'une provision de dépréciation financière pour les titres dont la valeur comptable nette est inférieure à la valeur mathématique.

#### **LA CONSTATATION DES CHARGES PAR DESTINATION :**

En application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, nous avons procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- Les frais de gestion sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les frais d'administration
- Les frais de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature (frais de personnel, commissions des agents généraux, amortissements, frais généraux, impôts et taxes) ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

Il est à noter, par ailleurs, que les provisions comptabilisées au titre des dépréciations des comptes agents et des comptes de la réassurance ont été affectées aux autres charges techniques conformément au paragraphe 5 de la norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

<b>Charge par nature</b>	<b>Clés de répartition</b>
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Amortissement	Superficie, parc informatique
Frais de siège	Superficie occupée par destination
Frais généraux	Masse salariale, nombre de dossiers en archive
Contentieux Primes	Valeur des primes en contentieux

### **III. Les notes aux états financiers :**

Les présentes notes aux états financiers arrêtées au 31 Décembre 2015 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par GAT ASSURANCES et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés au 31 Décembre 2015 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

Les principes et méthodes comptables pertinents appliqués pour l'évaluation et la présentation des éléments des états financiers sont les suivants :

#### **1- LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Le bilan clos au 31 Décembre 2015 totalise 361 799 161 dinars contre 347 907 038 dinars au 31 Décembre 2014 accusant ainsi une augmentation de 4%.

Les primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent jusqu'au 31 Décembre 2015 à 134 289 795 dinars contre 132 237 811 dinars à fin 31 Décembre 2014, accusant ainsi une augmentation de 2%.

La situation au 31 Décembre 2015 dégage un bénéfice net d'impôt de 9 301 193 dinars contre un bénéfice de 7 417 127 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Les placements de GAT ASSURANCES totalisent 31 Décembre 2015 un montant net de 221 231 881 dinars contre 205 538 400 dinars au 31 Décembre 2014, soit une augmentation de 15 693 481 dinars.

Les provisions techniques nettes de recours ont enregistré une augmentation de 742 613 dinars en passant de 220 345 597 dinars au 31 Décembre 2014 à 221 088 210 au 31 Décembre 2015.

#### **1- LES NOTES COMPLEMENTAIRES**

##### **F.1 - NOTES SUR LE BILAN**

###### **F.1.1 - L'ACTIF**

###### **Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS**

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 7 272 673 dinars contre 6 993 169 au 31 Décembre 2014 , le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette
<b>Actifs incorporels</b>	<b>6 421 824</b>	<b>(5 139 694)</b>	<b>1 282 130</b>	<b>6 254 203</b>	<b>(4 650 514)</b>	<b>1 603 689</b>
Investissements de recherche & développement	1 279 163	(1 279 163)	0	1 279 163	(1 279 163)	-
Ressources Externes Intégration	1 121 997		1 121 997	929 540		929 540
Fonds commercial	35 000	(14 575)	20 425	35 000	(7 575)	27 425
Logiciels	3 985 665	(3 845 956)	139 709	4 010 500	(3 363 776)	646 724
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>15 016 939</b>	<b>(9 026 396)</b>	<b>5 990 542</b>	<b>13 669 888</b>	<b>(8 280 408)</b>	<b>5 389 480</b>
Installations techniques et machines	12 918 744	(7 475 565)	5 443 178	11 789 550	(6 833 540)	4 956 010
Autres installations, outillages et mobiliers	2 085 622	(1 550 831)	534 792	1 873 069	(1 446 868)	426 201
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	12 573	-	12 573	7 269	-	7 269
<b>Total</b>	<b>21 438 763</b>	<b>(14 166 090)</b>	<b>7 272 673</b>	<b>19 924 091</b>	<b>(12 930 922)</b>	<b>6 993 169</b>

## Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 221 231 881 dinars contre 205 538 400 au 31 Décembre 2014 , le détail de ce poste se présente comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Terrains, constructions et parts de sociétés immobilières	35 651 956	(14 036 097)	21 615 859	34 387 356	(13 597 512)	20 789 844
Bon de trésors et obligations	74 720 853	-	74 720 853	60 637 563	-	60 637 563
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	47 755 973	(4 085 113)	43 670 860	47 885 833	(2 826 539)	45 059 294
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	20 163 774	(44 786)	20 118 988	16 260 157	(24 607)	16 235 550
Placement monétaire et autres liquidités	60 589 358	-	60 589 358	60 972 109	-	60 972 109
Dépôts auprès des entreprises cédantes	515 963	-	515 963	1 844 040	-	1 844 040
<b>Total</b>	<b>239 397 877</b>	<b>(18 165 996)</b>	<b>221 231 881</b>	<b>221 987 058</b>	<b>(16 448 658)</b>	<b>205 538 400</b>

## Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté au 31/12/2015 pour un montant de 54 230 219 dinars contre 49 201 066 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Part des réassureurs dans les PPNA	7 066 316	7 010 494
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	46 878 571	41 676 713
Part des réassureurs dans les réserves de stabilité	285 333	513 859
<b>Total</b>	<b>54 230 219</b>	<b>49 201 066</b>

## Note A4 : CREANCES

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 65 581 018 dinars contre 63 688 600 au 31 Décembre 2014 , le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Primes acquises et non émises	8 127 949	(1 823 320)	6 304 629	7 808 991	(2 059 243)	5 749 748
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	45 602 400	(16 204 971)	29 397 429	44 528 682	(15 996 218)	28 532 464
Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544
Créances nées d'opérations de réassurance	18 570 344	-	18 570 344	16 996 305	-	16 996 305
Personnel	203 900	(139 320)	64 580	202 629	(122 307)	80 322
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 967 997	(9 305)	2 958 691	4 850 584	(9 305)	4 841 279
Débiteurs divers	1 725 100	(714 855)	1 010 245	2 222 148	(847 210)	1 374 938
Créances sur ressources spéciales	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>85 405 478</b>	<b>(19 824 460)</b>	<b>65 581 018</b>	<b>84 053 313</b>	<b>(20 364 713)</b>	<b>63 688 600</b>

### A 4.1 – PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 6 304 629 dinars contre 5 749 748 au 31 Décembre 2014. Les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
PANE Brute	8 127 949	7 808 991
Primes à annuler	(1 823 320)	(2 059 243)
<b>Total</b>	<b>6 304 629</b>	<b>5 749 748</b>

Le détail des primes acquises et non émises par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2015	31/12/2014
Automobile	217 567	196 531
Incendie	513 645	824 424
Transport	969 490	960 793
Risques Divers	74 439	73 730
Risques spéciaux	111 967	154 937
Responsabilité Civile	447 354	697 483
Groupe	5 758 797	4 646 579
Assistance au voyage	34 690	44 046
Vie		210 469
<b>Total</b>	<b>8 127 949</b>	<b>7 808 992</b>

Le détail des primes à annuler par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2015	31/12/2014
Automobile	939 384	1 100 682
Incendie	320 838	255 404
Transport	61 503	15 181
Risques Divers	68 130	55 506
Risques spéciaux	117 011	148 316
Responsabilité Civile	34 488	33 068
Groupe	281 967	348 938
Vie	-	102 147
<b>Total</b>	<b>1 823 320</b>	<b>2 059 242</b>

#### A 4.2 – AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 29 397 429 dinars contre 28 532 464 au 31 Décembre 2014. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants co-assureurs et se détaille comme suit:

Les provisions constituées au titre des primes à recevoir et des créances sur les agents et succursales totalisent à fin 2015 une valeur de 16 204 971 dinars contre 15 996 218 dinars en 2014 détaillées comme suit :

Désignation	Au	Au
	31/12/2015	31/12/2014
	Provision	Provision
Provisions sur les primes à recevoir	6 446 149	4 991 581
Provisions sur les primes en contentieux	4 728 076	5 561 412
Provisions sur les créances des intermédiaires	4 454 200	4 866 680
Provisions sur les C/C Co-assureurs	576 545	576 545
<b>Total</b>	<b>16 204 971</b>	<b>15 996 218</b>

#### A 4.3 – CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE:

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 7 275 100 dinars contre 6 113 544 au 31 Décembre 2014. Il regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C des compagnies Actif	8 207 788	(932 688)	7 275 100	7 443 974	(1 330 430)	6 113 544
<b>Total</b>	<b>8 207 788</b>	<b>(932 688)</b>	<b>7 275 100</b>	<b>7 443 974</b>	<b>(1 330 430)</b>	<b>6 113 544</b>

#### A 4.4 – CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 18 570 344 dinars contre 16 996 305 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C Réassureurs	18 126 350		18 117 876	16 552 311		16 552 311
C/C Cessionnaires STAR	443 994		443 994	443 994		443 994
<b>Total</b>	<b>18 570 344</b>	<b>-</b>	<b>18 570 344</b>	<b>16 996 305</b>	<b>-</b>	<b>16 996 305</b>

#### A 4.5 – AUTRES CREANCES

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 4 033 516 dinars contre 6 296 539 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Personnel	203 900	(139 320)	64 580	202 629	(122 307)	80 322
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 967 997	(9 305)	2 958 691	4 850 584	(9 305)	4 841 279
Débiteurs divers	1 725 100	(714 855)	1 010 245	2 222 148	(847 210)	1 374 938
<b>Total</b>	<b>4 896 997</b>	<b>(863 481)</b>	<b>4 033 516</b>	<b>7 275 361</b>	<b>(978 822)</b>	<b>6 296 539</b>

## Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2015 une valeur comptable nette de 13 483 370 dinars contre 22 485 801 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	3 955 453	(1 207 632)	2 747 822	12 604 409	(365 620)	12 238 789
Frais d'acquisition reportés	6 188 575	-	6 188 575	5 915 595	-	5 915 595
Autres charges à répartir	583 757	-	583 757	921 129	-	921 129
Estimations de réassurance	-	-	-	-	-	-
Compte de Régularisations Actifs	3 963 217	-	3 963 217	3 410 288	-	3 410 288
Intérêts et loyers acquis non échus	3 302 131	-	3 302 131	3 073 892	-	3 073 892
Autres comptes de régularisation	661 086	-	661 086	336 396	-	336 396
<b>Total</b>	<b>14 691 002</b>	<b>(1 207 632)</b>	<b>13 483 370</b>	<b>22 851 421</b>	<b>(365 620)</b>	<b>22 485 801</b>

### A 5.1 – AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 2 747 822 dinars contre 12 238 789 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Caisse	1 502	-	1 502	735	-	735
Banques et chèques postaux	3 953 951	(1 207 632)	2 746 320	12 603 674	(365 620)	12 238 054
<b>Total</b>	<b>3 955 453</b>	<b>(1 207 632)</b>	<b>2 747 822</b>	<b>12 604 409</b>	<b>(365 620)</b>	<b>12 238 789</b>

### A 5.2 – Comptes de Régularisations Actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde net de 3 963 217 dinars contre 3 410 288 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et loyers courus et non Echus	3 302 131	3 073 892
Autres Comptes de Régularisation	661 086	336 396
<b>Total</b>	<b>3 963 217</b>	<b>3 410 288</b>

## F.1.2 - LES CAPITAUX PROPRES

### Note CP1 : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Les variations des capitaux propres entre 31 Décembre 2014 et 31 Décembre 2015 se détaillent comme suit :

Le capital social s'élève à 45 000 000 dinars constitués de 4 500 000 actions de nominal 10 dinars chacune entièrement libérée. Les capitaux propres et réserves totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 68 033 630 dinars contre 58 739 029 dinars au 31 décembre 2014 enregistrant une variation de 9 294 601 dinars.

Désignation	Total au 31/12/2014	Mouvements de la période	Affectation du résultat	Total au 31/12/2015
Capital social	45 000 000			45 000 000
Réserves Facultatives	1 371 533			1 371 533
Réserve légale	727 904			727 904
Réserves de Garantie	37 685			37 685
Réserves spéciales de réévaluation légales	345			345
Réserves spéciales de réévaluation libres	5 088 955			5 088 955
Primes d'émission	12 800 000			12 800 000
Résultat reportés	(10 668 500)		7 417 127	(3 251 373)
Modifications comptables affectant le résultat	(3 183 642)			(3 183 642)
Fonds social	147 622	(6 591)		141 031
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>51 321 902</b>	<b>-6 591</b>	<b>7 417 127</b>	<b>58 732 438</b>
Résultat de l'exercice	<b>7 417 127</b>	9 301 193	(7 417 127)	<b>9 301 193</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>58 739 029</b>	<b>9 294 602</b>	<b>0</b>	<b>68 033 631</b>

## F.1.3 - LES PASSIFS

Une provision pour risques et charges de 4 798 258 dinars a été constituée au titre des provisions pour congés payés et provision pour pensions et obligations similaires. Le montant de cette provision totalisait un montant de 1.778.422 à la clôture de l'exercice 2014.

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour congé payé	890 515	-
Autres provisions pour risque fiscal et social	507 744	1 778 422
Autres Provision pour risques	3 400 000	-
<b>Total</b>	<b>4 798 258</b>	<b>1 778 422</b>

## Note P2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Au 31 décembre 2015, les provisions techniques totalisent 221 088 210 dinars contre 220 345 597 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises Non Vie	32 786 234	30 373 665
Provisions pour sinistres Non Vie	181 214 334	181 033 071
Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie	2 867 754	2 496 529
Provisions pour égalisation et équilibrage	870 990	615 480
Provisions pour sinistres Vie	63 098	-
Autres provisions techniques Non Vie	3 285 800	5 826 852
<b>Total</b>	<b>221 088 210</b>	<b>220 345 597</b>

### P 2-1 Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 32 786 234 dinars contre 30 373 665 au 31 Décembre 2014 et se détaille par branche comme suit:

Branches	31/12/2015	31/12/2014
Automobile	21 815 525	21 618 055
Incendie	2 620 588	2 270 933
Transport	770 619	1 225 570
Risques Divers	828 831	825 100
Risques spéciaux	3 819 981	3 177 289
Responsabilité Civile	453 500	446 089
Groupe	73 923	112 597
Assurance voyage	302 802	283 565
Acceptations	2 100 468	414 467
<b>Total</b>	<b>32 786 234</b>	<b>30 373 665</b>

### P 2-2 Provisions pour sinistres à payer non vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 181 214 334 dinars contre 181 033 071 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour SAP	150 595 971	155 476 287
Provisions pour sinistres tardifs	22 462 013	22 131 844
Prévisions de recours à encaisser	(5 304 131)	(6 201 960)
Provisions pour chargement de gestion	13 460 481	9 626 900
<b>Total</b>	<b>181 214 334</b>	<b>181 033 071</b>

## P 2-3 Autres provisions techniques non vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 285 800 dinars contre 5 826 852 au 31 Décembre 2014

Ce poste représente les provisions mathématiques rentes qui sont en liquidation et qui ont atteint au 31 décembre 2015 une valeur de 3 285 800 dinars contre 3.454.948 dinars au 31 décembre 2014.

### Note P3 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 51 348 457 dinars contre 46 646 707 au 31 Décembre 2014.

### Note P4 : AUTRES DETTES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 13 089 653 dinars contre 15 395 859 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 612 689	5 913 854
Dettes nées d'opérations de réassurance	55 152	55 151
Dépôts et cautionnements reçus	3 600	-
Autres Dettes	829 992	34 884
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 410 225	3 064 644
Créditeurs divers	2 177 994	6 327 326
<b>Total</b>	<b>13 089 653</b>	<b>15 395 859</b>

#### P 4-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 6 612 689 dinars contre 5 913 854 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Dettes en C/C envers les agents et succursales	5 006 931	4 428 123
Provisions sur primes	1 158 998	1 195 898
Dettes envers les co-assureurs	443 746	286 819
C/C GAN	3 013	3 013
<b>Total</b>	<b>6 612 689</b>	<b>5 913 853</b>

#### P 4-2 Dettes nées d'opérations de réassurances

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 55 152 dinars contre 55 151 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Compte de cédantes et rétrocedants	55 152	55 151
<b>Total</b>	<b>55 152</b>	<b>55 151</b>

## P 4-3 Autres Dettes

### P 4-3-1 Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 410 225 dinars contre 3 064 644 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Etat, impôts et taxes retenues à la source	380 870	80 140
Etat, Impôt et autres taxes	1 678 553	1 792 522
Taxes d'assurances	192	193
Organismes de sécurité sociale	1 350 610	1 191 788
<b>Total</b>	<b>3 410 225</b>	<b>3 064 643</b>

### P 4-3-2 Crédoeurs Divers

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2015 un total de 2 177 994 dinars contre 6 327 326 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs, prestations de services	1 088 256	1 420 633
Actionnaires, Dividendes à payer	192 546	192 546
Créditeurs divers, autres dettes	897 192	4 714 147
<b>Total</b>	<b>2 177 994</b>	<b>6 327 326</b>

## Note P5 : AUTRES PASSIFS

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un total de 3 440 289 dinars contre 4 998 201 au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Charges à payer	1 872 197	2 464 819
Produits constatés d'avance	423 864	635 283
Régul commissions sur PANE	611 191	641 641
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	523 629	553 598
Produits perçu d'avance	9 408	702 860
<b>Total</b>	<b>3 440 289</b>	<b>4 998 201</b>

## F.2 - INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT

### F.2.1 - Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

### F.2.2 - Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

### F.2.3 - Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode d'allocation des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NCT n°26.

### F.2.4 - Ventilation des charges de personnel

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
<b>Effectif (hors commerciaux)</b>	<b>219</b>	<b>100.00%</b>	<b>227</b>	<b>100.00%</b>	<b>-3.52%</b>
<b>Répartition par collègue</b>					
Cadre	154	70.32%	158	69.60%	-2.53%
Agent de maîtrise	56	25.57%	60	26.43%	-6.67%
Agent d'exécution	9	4.11%	9	3.96%	0.00%
<b>Taux d'encadrement</b>					
<b>Parité</b>					
Hommes	121	55.25%	125	55.07%	-3.20%
Femmes	98	44.75%	102	44.93%	-3.92%
<b>Age moyen</b>	<b>39</b>		<b>39</b>		
<b>Ancienneté moyenne</b>	<b>11</b>		<b>11</b>		
<b>Répartition par type de contrat</b>					
CDD+SIVP	9	4.11%	16	7.05%	-43.75%
CDI	210	95.89%	211	92.95%	-0.47%
Départs	11	5.02%	28	12.33%	-60.71%
Recrutements	4	1.83%	9	3.96%	-55.56%
<b>Turnover</b>	<b>3%</b>		<b>8%</b>		<b>-5%</b>

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Salaires	9 279 975	82%	9 390 201	83%	-1,17%
Charges sociales	2 003 096	18%	1 895 137	17%	5,69%
<b>Frais du personnel</b>	<b>11 283 071</b>	<b>100.00%</b>	<b>11 285 338</b>	<b>100%</b>	<b>-0,02%</b>

### F.2.5 - Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires, s'élevant à 12 507 965 dinars en 2015 contre 13 004 086 dinars en 2014.

Désignation	2015	2014
Commissions servies aux Intermédiaires	12 507 965	13 004 086
<b>Total</b>	<b>12 507 965</b>	<b>13 004 086</b>

## **F.2.6 - Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers**

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

## **F.3 - NOTE SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**

Le montant des engagements reçus représente les traites en contrepartie des conventions de portage qui s'élevaient au 31 Décembre 2015 à 554 720 dinars contre 654 390 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014, et le montant des cautions de garanties sur les agents généraux qui s'élève à 581 209 dinars jusqu'au 31 Décembre 2015 contre 579 649 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

## **F.4 - NOTES AUX TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe n°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

### **F.4.1 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2015 à -6 621 307 dinars contre 147 694 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

### **F.4.2 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2015 à -1 963 650 dinars contre -957 043 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

### **F.4.3 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2015 à -64 000 dinars contre 7 333 717 dinars jusqu'au 31 Décembre 2014.

## **F.4 - NOTE SUR LES PARTIES LIEES**

- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Assurance une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2015 s'élève en TTC à 27.537 dinars.

- Suite à l'opération de transfert de portefeuille vie de GAT Assurances à GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014, un complément de provisions techniques pour un montant net de 108.322 dinars a été transféré à GAT Vie.

- GAT ASSURANCES a réglé des sinistres Vie pour un montant de 137.302 dinars, ce montant a été refacturé à GAT VIE.

- GAT ASSURANCES a reçu des jetons de présence de l'exercice 2014 de sa filiale GAT Vie pour un montant Brut de 9.000 dinars.

- GAT Promotion Immobilière a souscrit un contrat d'assurance tous risques chantiers avec date d'effet du 28/10/2015 au 27/07/2019 auprès de GAT Assurances. Le montant total de la prime d'assurances s'élève à 26.429 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 330.010 dinars
- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance pour le compte de son personnel au titre du contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour 105.818 dinars
- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de ses filiales GAT VIE et GAT IMMOBILIER au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE respectivement pour 15.569 dinars et 16.341 dinars
- GAT ASSURANCES a facturé à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 598.697 dinars et 15.257 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2015
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES 51.006 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie)
- GAT ASSURANCES a loué des locaux à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2015 est respectivement de 44.981 Dinars et de 13.151 dinars
- Les comptes intra-groupe portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom des filiales GAT VIE, GAT IMMOBILIER et GAT INVESTISSEMENT. Ces comptes présentent des soldes compensés débiteurs au 31/12/2015 pour respectivement 958.510 dinars pour GAT VIE, 13.700 dinars pour GAT INVESTISSEMENT et 72.569 dinars pour GAT IMMOBILIER.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2014 s'élève à 8.888 dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès sa filiale GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2014 est respectivement de 24.433 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 14.553 dinars pour le local loué pour le centre de repli. Outre les charges de location, GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES les frais de Syndic pour 360 dinars
- GAT ASSURANCES a refacturé a ses filiales GAT IMMOBILIER et GAT VIE le montant des frais téléphoniques supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2015 à 1.414 Dinars pour GAT Immobilier et 1.982 Dinars pour GAT VIE
- GAT ASSURANCES a reçu des jetons de présence de l'exercice 2014 de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant Brut de 6.250 dinars

## 4. Les Conventions Réglementées de GAT ASSURANCES au 31/12/2015

En application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous soumettons ci-après les conventions réglementées de GAT ASSURANCES au 31/12/2015 :

### A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2015 s'élève en TTC à 27.537 dinars.
- Suite à l'opération de transfert de portefeuille vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014, un complément de provisions techniques pour un montant net de 108.322 dinars a été transféré à GAT VIE.
- GAT ASSURANCES a réglé des sinistres Vie pour un montant de 137.302 dinars, ce montant a été refacturé à GAT VIE.
- GAT ASSURANCES a reçu des jetons de présence de l'exercice 2014 de sa filiale GAT VIE pour un montant Brut de 9.000 dinars.
- GAT PROMOTION IMMOBILIERE a souscrit un contrat d'assurance tous risques chantiers avec date d'effet du 28/10/2015 au 27/07/2019 auprès de GAT ASSURANCES. Le montant total de la prime d'assurances s'élève à 26.429 dinars.

### B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 330.010 dinars.
- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance pour le compte de son personnel au titre du contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) souscrit auprès de sa filiale GAT VIE pour 105.818 dinars.
- GAT ASSURANCES a réglé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de ses filiales GAT VIE et GAT IMMOBILIER au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE respectivement pour 15.569 dinars et 16.341 dinars.
- GAT ASSURANCES a facturé à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 598.697 dinars et 15.257 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2015.
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES 51.006 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie).
- GAT ASSURANCES a loué des locaux à ses filiales GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2015 est respectivement de 44.981 Dinars et de 13.151 dinars.
- Les comptes intra-groupe portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom des filiales GAT VIE, GAT IMMOBILIER et GAT INVESTISSEMENT. Ces comptes présentent des soldes compensés débiteurs au 31/12/2015 pour respectivement 958.510 dinars pour GAT VIE, 13.700 dinars pour GAT INVESTISSEMENT et 72.569 dinars pour GAT IMMOBILIER.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès, Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2014 s'élève à 8.888 dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès sa filiale GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2014 est respectivement de 24.433 Dinars pour le local du centre

d'expertise et de 14.553 dinars pour le local loué pour le centre de repli. Outre les charges de location, GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES les frais de Syndic pour 360 dinars.

- GAT ASSURANCES a refacturé à ses filiales GAT IMMOBILIER et GAT VIE le montant des frais téléphoniques supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2015 à 1.414 Dinars pour GAT IMMOBILIER et 1.982 Dinars pour GAT VIE.
- GAT ASSURANCES a reçu des jetons de présence de l'exercice 2014 de sa filiale GAT IMMOBILIER pour un montant Brut de 6.250 dinars.

### C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

#### 1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES vis-à-vis du Président Directeur Général sont fixés par le contrat de travail du 01/07/2009 telle que modifié par les avenants du 01/07/2013 et du 19/02/2015. A ce titre, le Président Directeur Général bénéficie d'une rémunération annuelle, d'un bonus annuel, d'une assurance maladie du Groupe GAT ASSURANCES prévue par la Convention Collective des assurances, du contrat collectif d'assurance retraite complémentaire et de prévoyance à effet du 01/07/2009, d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais d'essence, d'entretien et de réparation et d'un téléphone portable avec prise en charge des communications téléphoniques.

Les membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'Audit & des Risques de GAT ASSURANCES sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

#### 2. Les charges des dirigeants au 31/12/2015 se présentent comme suit :

Montants bruts en dinars	PDG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif	Charge de l'exercice	Passif
Avantages à CT	328 048	15 526	72 000	80 000
Avantages à long termes	11 028			
Avantages en nature	53 233			
<b>Total</b>	<b>392 309</b>	<b>15 526</b>	<b>72 000</b>	<b>80 000</b>

Les jetons de présence de l'exercice 2014 s'élevant à 48.000 dinars en brut pour les membres du Conseil d'Administration et 24.000 dinars en brut pour les membres du Comité Permanent d'Audit & des Risques ont été décidés par l'AGO des actionnaires du 30/04/2015. Ces jetons de présence ont été servis courants le mois d'Août 2014. Cette même Assemblée Générale décide d'allouer les mêmes montants de jetons de présence au titre de 2015 et dans les mêmes conditions.